



# Annexes

du procès-verbal du conseil d'administration du  
28 janvier 2010

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

28 janvier 2010

Point 2  
GRAND EMPRUNT : STRATEGIE  
INTERREGIONNALE

Grand emprunt : stratégie interrégionale

## GRAND EMPRUNT : STRATEGIE INTERREGIONNALE

## ANNEXE : TABLEAU DES PRIORITÉS NATIONALES

	<u>PRIORITES</u>	<u>MONTANT (Mds €)</u>
<u>Enseignement supérieur et formation</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Enseignement supérieur <b>10,0</b></li> <li>- Dotation en capital de 5 à 10 campus d'excellence 7,7</li> <li>- Opération campus 1,3</li> <li>- Saclay 1,0</li> <li>▪ Formation <b>1,0</b></li> <li>- Formation professionnelle 0,5</li> <li>- Egalité des chances 0,5</li> </ul> <p><b>TOTAL 11,0</b></p>	
<u>Recherche</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Valorisation de la recherche publique 3,5</li> <li>▪ Laboratoires d'excellence 1,0</li> <li>▪ Equipements de recherche 1,0</li> <li>▪ Santé et bio-technologies 2,5</li> </ul> <p><b>TOTAL 8,0</b></p>	
<u>Filières industrielles et PME</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Automobile, transports terrestres et maritimes 1,0</li> <li>▪ Aéronautique et espace 2,0</li> <li>▪ Petites et moyennes entreprises 2,5</li> <li>▪ Etats généraux de l'industrie 1,0</li> </ul> <p><b>TOTAL 6,5</b></p>	
<u>Développement durable</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Energies renouvelables et décarbonnées 2,5</li> <li>▪ Nucléaire de demain 1,0</li> <li>▪ Transports et urbanisme durables 1,0</li> <li>▪ Rénovation thermique 0,5</li> </ul> <p><b>TOTAL 5,0</b></p>	
<u>Numérique</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Infrastructures de très haut débit 2,0</li> <li>▪ Développement des usages et contenus innovants 2,5</li> </ul> <p><b>TOTAL 4,5</b></p>	

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

28 janvier 2010

Point 3  
MASTERISATION DES METIERS DE  
L'ENSEIGNEMENT : LETTRE DE  
CADRAGE DU MINISTERE

Masterisation des métiers de l'enseignement : lettre de cadrage du ministère

MASTERISATION DES METIERS DE L'ENSEIGNEMENT : LETTRE DE CADRAGE DU MINISTERE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Direction générale  
pour l'enseignement  
supérieur et l'insertion  
professionnelle

Paris le 23 décembre 2009

N°  
2009-0753

1, rue Descartes  
75231 Paris cedex 05

La ministre de l'enseignement supérieur et de la  
recherche

à

Mesdames et Messieurs les présidents  
d'université

s/c de Mesdames et Messieurs les recteurs,  
chanceliers des universités

Madame et Messieurs les directeurs des écoles  
normales supérieures

**Objet : Mise en place des diplômes nationaux de master ouverts aux étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement dès la rentrée universitaire 2010.**

La réforme du recrutement et de la formation des enseignants du premier et du second degré répond aux objectifs que le Gouvernement s'est fixé : élever le niveau de qualifications des personnels enseignants, au moment du recrutement, intégrer la formation des maîtres dans le dispositif LMD, préserver les possibilités de réorientation pour les étudiants qui ne seront pas recrutés, préparer progressivement au métier avant les concours, enfin, offrir des mécanismes d'encouragement et de promotion sociale pour les étudiants se destinant à l'enseignement.

A compter de la session 2011, les étudiants devront justifier de l'obtention d'un master ou d'un titre ou diplôme reconnu équivalent par le ministère de l'éducation nationale, pour pouvoir être recrutés à titre définitif à l'issue des nouveaux concours de recrutement.

A cette fin et pour votre information, je vous prie de bien vouloir trouver, en pièce jointe, le texte de la circulaire relative à la mise en place des diplômes nationaux de master ouverts aux étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement dès la rentrée universitaire 2010 qui fera l'objet d'une publication au BOESR dans les prochains jours.

Pour la Ministre et par délégation  
Le Directeur général pour l'enseignement supérieur  
et l'insertion professionnelle

  
Patrick HETZEL

PJ Circulaire pour la mise en place des diplômes nationaux de master ouverts aux étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement -Rentrée universitaire 2010-

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'enseignement supérieur  
et de la recherche

NOR : [...]

### **Circulaire pour la mise en place des diplômes nationaux de master ouverts aux étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement**

**Rentrée universitaire 2010**

La réforme des conditions de recrutement et de la formation permettant de postuler aux métiers de l'enseignement - professeurs des premier et second degrés, professeur documentaliste et conseiller principal d'éducation (CPE) - doit permettre, dans le cadre notamment du cursus menant à l'obtention d'un diplôme national de master, **d'améliorer la qualification des personnels, en vue de renforcer la réussite des élèves et de faciliter la mobilité au sein de l'Union européenne.**

Pour cela, outre des éléments de préprofessionnalisation possibles dès la licence, la formation initiale des enseignants se développe désormais sur trois années, comprenant les deux années de master et la première année d'exercice, dans un continuum de professionnalisation progressive. Si tous les masters donnent accès aux concours de recrutement, **les établissements d'enseignement supérieur sont invités à construire des cursus de formation ouvrant sur des débouchés professionnels, en s'appuyant sur leur potentiel scientifique et pédagogique.**

Comme il est souhaitable de présenter aux étudiants une offre de formation la plus cohérente et la plus complète possible, il importe que **celle-ci soit pleinement pensée à l'échelle d'une académie, dans une logique de politique de site et de coopération inter-établissements**, en faisant notamment jouer les complémentarités et les mutualisations (qui peuvent se traduire par des cohabilitations). La lisibilité et la qualité de l'offre de formation sont essentielles afin de permettre à l'étudiant, aux différentes étapes de son cursus, de faire des choix d'orientation positifs et de faciliter dans tous les cas son insertion professionnelle qu'elle intervienne dans les métiers de l'enseignement ou dans d'autres secteurs professionnels.

Une convention permettra de préciser les modalités de coopération entre chaque université et son rectorat.

#### **I – Principes généraux d'organisation des cursus**

Compte tenu des objectifs de la réforme, des missions qui incombent aux personnels concernés et des critères qui conditionnent l'habilitation d'un établissement à délivrer le diplôme national de master, les formations proposées doivent être conçues comme des parcours de master ouvrant sur différents choix professionnels dont les métiers de professeur, CPE ou documentaliste.

A cette fin, les formations concernées doivent respecter un certain nombre de principes, modulables selon les carrières et les missions envisagées. Il convient en effet de garantir aux candidats aux concours la maîtrise des savoirs et savoir-faire qu'ils transmettront ainsi que la capacité à faire évoluer leurs pratiques tout au long de leur carrière :

- Pour s'inscrire dans la réforme de la préparation aux métiers de l'enseignement, tout en respectant les règles fondamentales de l'espace européen de l'enseignement supérieur, les formations proposées devront permettre la **progressivité dans la spécialisation** tout au long des 4 semestres et offrir à chaque étudiant la possibilité d'adapter son cursus en capitalisant ses acquis, notamment en cas d'échec aux concours. Il convient en outre de veiller à ce que les formations offertes répondent au double objectif propre à tout diplôme national de master : ouvrir à la préparation au doctorat et offrir aux étudiants un cursus qualifiant et professionnalisant de haut niveau leur permettant d'accéder à des métiers divers.
- Les formations proposées devront permettre de compléter l'acquisition par chaque étudiant d'une **culture scientifique, disciplinaire ou pluridisciplinaire**, nécessaire à la pratique professionnelle, incluant un réel savoir-faire expérimental pour les sciences qui le requièrent.

Concernant la préparation des concours, les spécificités propres aux concours de recrutement des professeurs des écoles, des CPE et des documentalistes, ainsi qu'au CAPET, au CAPLP, au CAPES et à l'agrégation, doivent être prises en compte.

- Il ne saurait y avoir de master sans **un adossement à une ou des équipes de recherche reconnues et un apprentissage de la démarche scientifique, de sa méthodologie et des formes de son transfert**. Cette formation visera à :
  - Offrir à chaque étudiant une initiation à la recherche, qui devra se traduire par la réalisation d'un travail de recherche individuel ou collectif. Cette dimension doit faire partie du bagage du futur professionnel afin de lui donner les moyens d'analyser et de faire évoluer ses pratiques tout au long de sa carrière, en prenant en compte les évolutions scientifiques et sociétales. Elle doit aussi contribuer à ce que ne se réduise pas le vivier des étudiants désireux de poursuivre leur formation au-delà du master et de se diriger vers les métiers de la recherche. A ce titre, elle constituera une composante essentielle de la formation des candidats se destinant au concours de l'agrégation ;
  - Permettre à chaque étudiant une lecture informée et critique des travaux scientifiques propres à éclairer ses futures pratiques professionnelles.

L'adossement à la recherche et les éventuelles poursuites en formation doctorale seront assurés selon les orientations choisies par l'établissement, en fonction de ses forces scientifiques et des déclinaisons propres aux différentes disciplines.

- Les masters intégreront **une composante forte de formation professionnelle, de plus en plus importante dans le cursus, pour devenir majoritaire en deuxième année de master**. Pour les étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement, cette formation professionnelle doit viser à préparer les candidats à exercer dans les divers types de situation d'enseignement ou de formation.
- La préparation effective et progressive aux métiers de l'enseignement, basée sur un principe d'alternance entre milieu professionnel et l'établissement d'enseignement supérieur, doit articuler sur les 4 semestres :
  - **Des stages d'observation et de pratique accompagnée, puis des stages en responsabilité**, sur la base des modalités et des dispositifs mis en place au niveau académique. Ces dispositifs s'appuient sur une étroite collaboration entre les rectorats, les écoles et établissements scolaires et les établissements d'enseignement supérieur, afin de garantir à chaque étudiant l'accès à des situations professionnelles variées. Les stages font pleinement partie du dispositif de formation et, à ce titre, doivent être pensés de manière progressive, de la découverte du métier à son exercice. Ainsi, les stages de découverte peuvent être réalisés en licence au titre de l'aide à l'orientation des étudiants. Les stages d'observation et de pratique accompagnée compléteront utilement l'apprentissage de l'étudiant au cours du 1<sup>er</sup> ou du 2<sup>ème</sup> semestre de son master. Le stage en responsabilité trouvera naturellement

sa place au cours de la deuxième année de master et sera offert essentiellement aux candidats déclarés admissibles, pour leur permettre de valider et de finaliser leur projet professionnel ;

- **Des apports en pédagogie, une connaissance du système éducatif sous ses aspects les plus concrets** (connaissance du système éducatif, des élèves et de leur diversité, des degrés d'enseignement, des curriculums, du processus d'orientation, des acteurs et partenaires de l'acte éducatif, de l'éthique du métier, etc.), tous éléments permettant à l'étudiant d'avoir une vision complète de l'enseignement qu'il aura à dispenser, ou de la fonction qu'il aura à exercer, et de son environnement professionnel ;
- **Une analyse des situations professionnelles**, au croisement et à l'articulation de la découverte du métier et des enseignements reçus, dans une logique d'alternance.

Cette formation aux métiers de l'enseignement est assurée par l'équipe pédagogique du master, faisant appel aux professionnels que sont les formateurs (référents, instituteurs et professeurs des écoles maîtres formateurs, conseillers pédagogiques du second degré), avec l'aide des corps d'inspection, des personnels de direction et des enseignants des écoles et établissements scolaires qui accueillent les stagiaires. **Cette équipe pédagogique doit contribuer notamment à la préparation, à l'accompagnement et à l'exploitation des stages, ainsi qu'à leur évaluation.** Un «portefeuille des compétences» (sur le fondement de l'annexe descriptive au diplôme et conformément à l'expérimentation en cours dans 25 universités) permettra d'assurer le suivi de l'étudiant et de ses acquis. En outre, pour les étudiants ayant effectué un stage en responsabilité, une attention particulière sera portée au mémoire professionnel, travail personnel qui pourra être produit par l'étudiant, en vue de la validation du diplôme national de master.

- La formation doit prévoir, comme pour tout diplôme national de master, l'ouverture internationale (maîtrise et certification d'une langue étrangère, notamment par le biais du CLES, dispositifs de mobilité incluant notamment la possibilité d'effectuer des stages à l'étranger...), indispensable à l'insertion dans l'espace européen de l'enseignement supérieur.
- Enfin, un stage en entreprise pourra être proposé au cours de la première année de master afin de familiariser l'étudiant avec le monde économique, tout particulièrement pour les étudiants qui se destinent au CAPET et au CAPLP.

Les établissements d'enseignement supérieur veilleront à une répartition pertinente de ces éléments de formation sur les quatre semestres du master, avec une dominante disciplinaire la première année de master et une autre plus professionnalisante la seconde. De même, la production d'une recherche, sous forme de soutenance d'un mémoire par exemple, peut intervenir indifféremment au terme du 2<sup>ème</sup>, du 3<sup>ème</sup> ou du 4<sup>ème</sup> semestre (en fonction des possibilités d'organisation de l'établissement et des choix des étudiants). Quant aux périodes séparant les épreuves d'admissibilité des résultats, elles pourront être mises à profit pour compléter la formation aux méthodologies de la recherche, favoriser l'ouverture internationale, etc.

Enfin, la dernière séquence sera l'occasion, pour les étudiants déclarés admissibles, de se préparer aux épreuves d'admission, grâce à des enseignements spécifiques, et aux stages en responsabilité, parallèlement aux épreuves et travaux permettant l'obtention du master. Cependant, **les établissements d'enseignement supérieur veilleront à proposer aux étudiants ayant échoué aux épreuves d'admissibilité, des formations offrant des débouchés divers, centrées sur la préparation** d'un projet professionnel et s'appuyant sur un ou plusieurs stages, avec l'aide des bureaux d'aide à l'insertion professionnelle (B.A.I.P.).

## II – Types de cursus de master possibles

**Il ressort de ces préconisations que plusieurs architectures de formations sont possibles**, adaptées aux choix et caractéristiques des établissements d'enseignement supérieur et aux métiers visés : masters disciplinaires aménagés avec spécialités ou/et parcours orientés vers l'enseignement,

masters disciplinaires ou pluridisciplinaires poursuivant une finalité professionnelle large, masters plus spécialisés mais permettant, grâce à une diversification des cursus, des débouchés variés et des possibilités de réorientation en cours de cursus.

Ces formules présentent différents avantages. Certaines garantissent une formation disciplinaire solide en réponse à des exigences professionnelles spécifiques (expérimentation en sciences, maîtrise de langues étrangères ou régionales...), répondant ainsi à des besoins spécifiques des collèges et lycées, tout en ménageant les possibilités d'accès aux formations doctorales. D'autres peuvent être bidisciplinaires (pour les CAPLP des disciplines générales ou pour certaines valences du CAPES ou du CAPET) ou pluridisciplinaires (tenant compte, par exemple, de la polyvalence des professeurs des écoles ou de l'éventail des missions des documentalistes et des conseillers principaux d'éducation), par la création de parcours ad hoc, prévoyant par exemple l'association d'une majeure et d'une mineure, la conjugaison de deux ou de plusieurs disciplines, l'introduction de compléments de formation... D'autres enfin conjuguent plusieurs approches des métiers de l'éducation et de la formation (formateurs d'adultes, concepteurs et gestionnaires de formation, etc.).

### III – Inscription des masters concernés dans un continuum de formation

#### III – 1. En licence

Dans le cadre du plan pour la réussite en licence, les universités organiseront **des cursus qui comporteront une part d'information sur les métiers de l'enseignement et une part d'initiation à leurs pratiques sous forme de stages de découverte**. Par ailleurs, des formations pourront être offertes aux étudiants, en vue de les préparer progressivement à des métiers nécessitant des compétences pluridisciplinaires, avec néanmoins le souci d'éviter des mentions trop étroitement spécialisées, inadaptées aux nouvelles exigences de ce grade et susceptibles de conduire les étudiants à une impasse en cas d'échec aux concours.

#### III – 2. Au-delà du master

##### ➤ Formation continuée et continue

La formation des fonctionnaires stagiaires, telle que définie par le ministère de l'Education nationale (sur un tiers du service d'enseignement), s'appuie en particulier sur les établissements d'enseignement supérieur. Ceux-ci proposeront donc, durant la première année de fonction des professeurs, CPE et documentalistes, **des enseignements permettant de compléter la formation professionnelle des personnels, en articulation avec leur formation antérieure et leur premier exercice du métier**, ainsi que les actions de professionnels tuteurs et référents, dans le cadre du dispositif mis en place au niveau de chaque académie : accompagnement de la prise de poste et éléments sur la maîtrise de la classe, échanges et retour sur ses pratiques professionnelles, approfondissements ou compléments de formation sur des dimensions disciplinaires du métier (par exemple, pour les enseignements des arts, d'une langue étrangère ou de l'EPS pour le premier degré), sur la connaissance du système éducatif, .... A titre d'illustration, l'utilisation dès le master d'un « portefeuille des compétences » peut faciliter la prise en compte personnalisée des acquis de chaque fonctionnaire, tant au cours de cette première année d'exercice que par la suite.

Pour les années qui suivent la titularisation, les établissements d'enseignement supérieur doivent également prendre toute leur place dans la formation tout au long de la vie des enseignants. Grâce aux connaissances nouvelles produites par leurs recherches, ils peuvent en effet proposer des formations assurant la réactualisation des savoirs et savoir faire des enseignants titulaires. La réforme du recrutement et de la formation initiale doit donc être l'occasion d'**une évolution de l'offre de formation continue à destination des enseignants et des formateurs. Celle qui existe, souvent riche, doit pouvoir être renforcée et devenir certifiante**. Des formations conduisant au diplôme national de master pourront ainsi permettre aux enseignants en poste d'améliorer leurs pratiques professionnelles ou d'envisager des évolutions dans leur carrière et dans leurs fonctions, à travers notamment l'exercice d'autres responsabilités pédagogiques ou

administratives dans l'éducation nationale ou l'enseignement supérieur, à quelque niveau que ce soit. Elles doivent aussi faciliter les reprises d'étude et les reconversions professionnelles en proposant des formations complémentaires préparant aux différents métiers du domaine. Elles peuvent enfin permettre la reconnaissance diplômante d'expériences en matière de formation d'adultes ou d'encadrement, avec l'aide le cas échéant de la VAE.

➤ **Doctorat et concours**

Tous les masters proposés doivent pouvoir servir de base, pour les titulaires qui le souhaitent, immédiatement après le concours ou après quelques années d'exercice, à une poursuite de formation sous diverses formes. Il peut s'agir de candidatures, d'une part, à une inscription en formation doctorale au sein d'une école doctorale d'un établissement habilité à délivrer le titre de docteur, et, d'autre part, à des préparations aux concours, notamment lorsqu'ils comportent des programmes spécifiques (comme par exemple l'agrégation).

**IV. Modalités d'évaluation et d'habilitation des masters.**

Afin de permettre la mise en œuvre de la réforme dès la rentrée universitaire 2010, **les établissements d'enseignement supérieur pourront adresser à la DGESIP leurs projets de formations dès le début de l'année 2010. Pour les nouveaux projets de formation, les dossiers seront étudiés au cours d'un CNESER du mois de juin 2010.**

Ces masters, comme toutes les autres formations de l'enseignement supérieur, donneront lieu à une évaluation par l'AERES selon les mêmes modalités que les autres diplômes et au rythme normal des vagues de contractualisation.

La mise en place de ces formations débouchant sur les métiers de l'enseignement repose sur un partenariat fort entre les établissements d'enseignement supérieur (avec toutes leurs composantes) - qui doivent devenir des acteurs majeurs de la formation des enseignants, et les services rectoraux. Cette collaboration, qui passe impérativement par celle des enseignants et des enseignants-chercheurs accueillant et encadrant les étudiants, est indispensable à la réussite de cette réforme, au service de la réussite des élèves de notre pays.

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

28 janvier 2010

## Point 5 DISPOSITIONS BUDGETAIRES

- 5.1. Participation financière à l'Institut Confucius
  
- 5.2. Demande d'augmentation de l'enveloppe pédagogique de Cholet

### 5.1. PARTICIPATION FINANCIERE A L'INSTITUT CONFUCIUS

Conformément aux statuts de l'Institut Confucius approuvés au conseil d'administration du 03 juillet 2009, les membres administrateurs doivent s'acquitter de leur cotisation au prorata de leur date d'admission en qualité de membre adhérent, ainsi que de **leur contribution financière au fonctionnement annuel de l'association.**

Le conseil d'administration approuve la demande de subvention **de 15 000 € pour 2010.**

**5.2. DEMANDE D'AUGMENTATION DE L'ENVELOPPE PEDAGOGIQUE DE CHOLET**

Le conseil d'administration approuve la demande d'augmentation de l'enveloppe de crédits pédagogiques de Cholet de 8 077.44 € à 11 193.60 € incluant la RAFP. Cette augmentation sera imputée sur le budget du campus de Cholet.

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

28 janvier 2010

Point 6  
RECHERCHE

6.1. Prime d'excellence scientifique : intervention de l'instance nationale d'évaluation

6.2. Déductibilité de la TVA sur les dépenses « Recherche »

6.3. Etat d'avancement du projet IHURIS

6.4. Demande de subvention au titre du FEDER : Cellule Europe

**6.1. PRIME D'EXCELLENCE SCIENTIFIQUE : INTERVENTION DE L'INSTANCE  
NATIONALE D'EVALUATION**

*Avis favorable du CS du 18 janvier 2010.*

Les modalités de mise en œuvre de la prime d'excellence scientifique, dans les dispositions transitoires prévues par le décret 2009-851 du 8 juillet 2009, prévoient que cette prime soit attribuée aux enseignants chercheurs par le président de l'établissement après proposition de l'instance nationale d'évaluation.

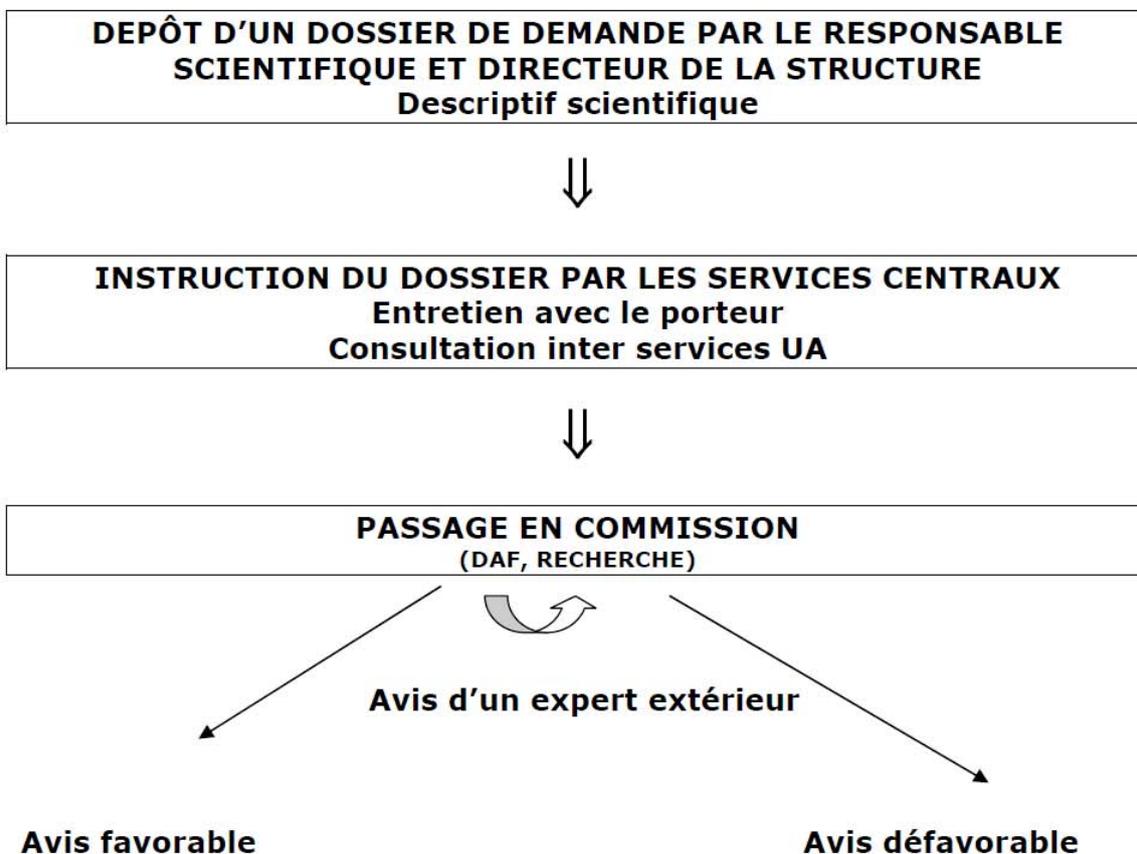
Toutefois les établissements bénéficiant des responsabilités et compétences élargies n'y sont pas contraints. Le président peut recueillir l'avis de l'instance nationale d'évaluation si le conseil d'administration en a décidé ainsi.

Le conseil d'administration permet au président de l'université de recueillir l'avis de l'instance nationale d'évaluation avant l'attribution des primes d'excellence scientifique.

6.2. INFORMATION : DEDUCTIBILITE DE LA TVA SUR LES DEPENSES « RECHERCHE »

**PROCEDURE D'ANALYSE  
DE LA DEDUCTIBILITÉ DE LA TVA  
STRUCTURES DE RECHERCHE**

Valable pour les projets soutenus à partir du 01 janvier 2010.



*\*Structures de recherche (laboratoires, services communs de recherche, plateformes, IFR..)*



Date du dépôt :

# ANALYSE DEDUCTIBILITÉ DE LA TVA

## ANNEE 2010

NOM DU PROJET : .....

NOM DU PORTEUR DE PROJET UNIVERSITE D'ANGERS:.....

LABORATOIRE:.....

TUTELLES : .....

Nom du directeur : .....

NOM DU PORTEUR DU PROJET (si différent):.....

LABORATOIRE: .....

TUTELLES : .....

Nom du directeur : .....

NOM DU PARTENAIRE 1 DU PROJET: .....

LABORATOIRE: .....

TUTELLES : .....

Nom du directeur : .....

NOM DU PARTENAIRE 2 DU PROJET: .....

LABORATOIRE: .....

TUTELLES : .....

Nom du directeur : .....

NOM DU PARTENAIRE 3 DU PROJET: .....

LABORATOIRE: .....

TUTELLES : .....

Nom du directeur : .....

### PREAMBULE

Sont concernés tous les projets ou programmes de recherche, d'un montant minimum de 5 000 € TTC, comportant des dépenses de fonctionnement (hors salaires) et des dépenses d'investissement.

Ces projets sont destinés à produire des résultats de nature à être potentiellement valorisés économiquement, c'est-à-dire se caractérisant par la réalisation, à terme, d'opérations dans le cadre d'une exploitation effective, commerciale ou industrielle, de ces résultats, telle que, par exemple, un dépôt de brevet conférant un droit d'exploitation sur une invention.

La potentialité sera appréciée sur la base d'un faisceau d'éléments objectifs et tangibles attestant que la finalité de l'exploitation économique projetée est de réaliser des opérations imposées à la TVA ou assimilées (opérations dites taxées en TVA).

Pour les besoins de la mise en œuvre de principes régissant la TVA, un suivi annuel de chaque projet ou programme est assuré pendant sa durée. Pendant une durée minimale de cinq années consécutives, il permettra de vérifier la réalité et la pérennité de la potentialité de la valorisation économique du projet au fur et à mesure de son avancement.

Au terme de celui-ci, l'Université d'Angers se réserve le droit d'examiner si les conditions qui ont sous-tendu une déduction initiale de la TVA sont toujours remplies. Si tel n'est plus le cas, cette déduction sera, pour une quote-part, annulée conformément aux règles prévues par la réglementation fiscale. Le cas échéant, le remboursement sera à la charge de la structure de recherche concernée.

**PROJET**

Type de projet :

- ANR
- OSEO
- APPEL A PROJET REGION
- EUROPE 7ème PCRD
- CPER /FEDER 2007/2013
- APPEL A PROJET précisez les financeurs
- AUTRES : précisez.....

**Objet du projet :**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Date de démarrage du projet :** |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

**Date de fin du projet :** |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

**Montant total du projet :** .....€ HT

**Référence de la convention de financement ou de l'accord de consortium :**

- Code : |\_|\_|\_|\_|\_|

Référence des conventions de financement :

Code : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

*A remplir par les services centraux.  
Le ..../../....*

**NATURE DES DEPENSES**

NATURE DES EQUIPEMENTS	MONTANT HT	MONTANT TTC
<b>TOTAL</b>		

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	MONTANT HT	MONTANT TTC
<i>Frais de laboratoires</i>		
<i>Frais de mission</i>		
<i>Prestations de service</i>		
<i>Autres achats</i>		
<b>TOTAL</b>		

**ECHEANCIER DES DEPENSES**

ANNEES	MONTANT HT dépenses d'investissement	MONTANT HT dépenses de fonctionnement	TOTAL
<b>TOTAL</b>			

**VALORISATION POTENTIELLE**

*Éléments objectifs et tangibles à préciser en 10 lignes*

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**FINALITE DE LA VALORISATION POTENTIELLE**

**Savoir-faire et Equipements scientifiques**

- Utilisation des équipements sans personnel de la structure de recherche
- Utilisation des équipements et personnel de la structure de recherche

**Consultance**

- Expertises ou prestations intellectuelles

**Exploitation de droits intellectuels**

- Brevets
- Licences
- Droits d’auteur

**Autres : précisez.....**

---

**Montant prévisionnel des recettes générées par le projet : .....HT €**  
**(facultatif)**

**PARTENARIAT AVEC UNE PLATEFORME OU UN SERVICE COMMUN DE RECHERCHE**

*Afin d'évaluer au mieux le potentiel de valorisation des services communs de recherche ou des plateformes.*

**Dans le cadre du projet, utilisez-vous une plateforme ou un service commun de recherche ?**

- Non
- Oui

Si oui, citez le, la ou lesquels ?

.....  
.....  
.....  
.....

Si oui, veuillez préciser les équipements en particulier ?

.....  
.....  
.....  
.....

**Fait le**

**Signature du responsable scientifique**

**Signature du directeur de la structure de recherche.**

**AVIS DE LA COMMISSION**

**Date de la commission :**

**Avis d'un expert extérieur**

**Avis favorable**

**Avis défavorable**

**Commentaires :**

.....  
.....

**N° de la convention SIFAC :**

**Envoyé à la plateforme financière de l'UFR ..... Le .....**

**FICHE ANNUELLE DE SUIVI DU PROJET**

Pour les besoins de la mise en œuvre de principes régissant la TVA, un suivi annuel de chaque projet ou programme est assuré pendant sa durée. Pendant une durée minimale de cinq années consécutives, ce suivi permettra de vérifier la réalité de la potentialité de la valorisation économique du projet au fur et à mesure de son avancement.

Au terme de celui-ci, l'Université d'Angers se réserve le droit d'examiner si les conditions qui ont sous-tendu une déduction initiale de la TVA sont toujours remplies. Si tel n'est plus le cas, cette déduction sera, pour une quote-part, annulée conformément aux règles prévues par la réglementation fiscale.

**PROJET :**

**ANNEE :**

**NOM DU RESPONSABLE SCIENTIFIQUE :**

**SUIVI ANNUEL DU PROJET**

Année n = année de démarrage du projet

N =année de fin du projet

Ce tableau est renseigné chaque année jusqu'à N+5 dans un premier temps.

DEPENSES ENGAGEES	MONTANT en € HT
FONCTIONNEMENT	
EQUIPEMENT	
MONTANT TVA DEDUCTIBLE	
<b>TOTAL (Année du suivi)</b>	
<b>RAPPEL MONTANT TOTAL DU PROJET</b>	
<b>% D'ENGAGEMENT</b>	

RECETTES VALO GENEREES EVENTUELLEMENT PAR LE PROJET	MONTANT en € HT	TYPE DE CONTRAT	N° de contrat
<b>TOTAL</b>			

**VALORISATION POTENTIELLE**

*Préciser en 10 lignes les éléments objectifs et tangibles si besoin de réactualiser .....*

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**Le ..../../....**

**Signature du coordinateur scientifique**

**Signature du Directeur de la structure de recherche**

**6.3. ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET IHURIS**

#### 6.4. DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FEDER : CELLULE EUROPE

*Avis favorable du CS du 18 janvier 2010.*

Le conseil d'administration approuve le projet et la demande de subvention au titre du FEDER de 76 499 € : « Cellule Europe d'Angers : Pour une meilleure insertion de la Recherche Angevine dans les programmes européens ».

#### FICHE : DESCRIPTION DU PROJET

##### ◆ Intitulé du projet

Cellule Europe d'Angers : Pour une meilleure insertion de la Recherche Angevine dans les programmes européens \_\_\_\_\_

##### ◆ Plan de financement prévisionnel

COÛT TOTAL DU PROJET (HT ou TTC selon que le maître d'ouvrage récupère ou non la TVA)	244 197	100 %
MONTANT DE LA SUBVENTION EUROPEENNE SOLLICITEE	76 499	31%
MONTANT TOTAL DES AUTRES AIDES PUBLIQUES SOLLICITEES	114 500	47 %
MONTANT DES RESSOURCES PRIVEES		
PART DU MAITRE D'OUVRAGE	53 198	22%

##### ◆ Description du projet

###### Présentation générale des objectifs

Pour permettre à la recherche angevine de participer au développement de l'Espace Européen de la Recherche, l'Université d'Angers entend conforter son offre de service sur les appels à projets de recherche européens, de sorte à poursuivre son action de soutien auprès de tous les acteurs de recherche et à gagner en efficacité. Les objectifs sont de proposer localement un **pôle de compétences en matière de réponse aux appels à propositions européens**, d'augmenter l'accompagnement des chercheurs dans le montage de projets européens et d'atteindre un taux de succès plus élevé. L'ambition est, in fine, de garantir une visibilité et un rayonnement de l'Université d'Angers ainsi que de ses établissements partenaires à l'échelle de l'Europe.

###### Objectifs du projet FEDER et Actions envisagées

Les différentes actions envisagées dans ce projet sont destinées à affirmer le positionnement de l'Université d'Angers et des établissements partenaires dans une dynamique d'ouverture à l'Europe. En aidant à l'établissement de partenariats européens, l'objectif ultime est de rendre la recherche angevine plus compétitive, visible et garantir dans ce domaine un développement économique et social plus prononcé sur le site.

La mise en place des actions envisagées nécessite un budget en 2010 de 244 197 €. La motivation de cette demande FEDER s'exprime aujourd'hui dans :

- une méconnaissance partielle ou totale des programmes européens de financement de la recherche. Même si la Cellule Europe a déjà permis de mieux faire connaître le PCRD, principal outil de financement de la recherche par la Commission Européenne (CE), une méconnaissance persiste notamment en raison de l'apparition de nouveaux programmes de financements qui accompagnent le 7<sup>ème</sup> PCRD,
- une difficulté constante des chercheurs à répondre aux appels à proposition de la CE en raison d'une activité administrative lourde et chronophage qu'exige la soumission d'un projet européen,
- une volonté plus forte d'accéder aux financements européens et d'établir au travers de programmes européens de recherche, des liens entre les laboratoires angevins et les laboratoires européens,
- une volonté unanime de maintenir un service de proximité sur l'Europe et la Recherche, qui est devenu indispensable et dont l'existence repose sur de multiples financeurs.

Les actions proposées ci-dessous s'inscrivent dans la continuité de celles mises en œuvre depuis 2005 sur le site angevin (e.g. recensement, formation, veille, ingénierie de projets européens). D'autres actions sont nouvellement proposées dans un objectif de perfectionnement et d'élargissement des services (i.e. communication sur l'Europe et la recherche, veille inter-établissement, implication des pôles de compétitivité, internationalisation et « lobbying »).

■ Sensibiliser, veiller et fournir une aide ciblée

Depuis le lancement du 7<sup>ème</sup> PCRD en janvier 2007, la Cellule Europe a dû faire face à une augmentation du nombre de sollicitations. Force est de constater que chaque nouveau projet en phase de préparation ou déjà accepté est différent dans sa structure, sa discipline, la constitution de son partenariat, ce qui exige une attention et un suivi personnalisés. Les partenaires et laboratoires angevins ont formulé par ailleurs un souhait : bénéficier d'une veille plus ciblée (voire croisée entre établissements et laboratoires) sur leur activité de recherche. Ils semblent également plus réceptifs face au calendrier des appels à projets qu'il est utile d'actualiser et de diffuser le plus souvent possible.

Dans ce contexte, il est nécessaire non seulement de prévoir des outils informatiques plus adaptés mais également des moyens en personnels. Ceci nous paraît être une condition nécessaire pour assurer un service pertinent. **Nous avons formulé cette demande via des crédits de personnel.** Il s'agit de maintenir les postes de chargés de mission et deux postes d'assistant ingénieur contractuels (l'un réservé notamment à la gestion financière des projets européens et l'autre chargé d'accompagner le développement interrégional et international de la Cellule Europe). A ceux-là, s'ajoute le personnel permanent mis à disposition par l'Université d'Angers depuis sa création : enseignant-chercheur et assistant ingénieur.

■ Acquisition de savoir-faire et bonnes pratiques

La Cellule Europe bénéficie de contacts privilégiés avec un ensemble de collaborateurs régionaux, nationaux et européens qui constituent un réseau d'échanges d'informations et d'expériences. Outre le transfert d'informations qui existe déjà au sein de ce réseau, des experts en matière de programmes européens (collaborateurs venant des universités voisines ou des grands organismes de recherche, des fonctionnaires de la Commission européenne ou des collaborateurs étrangers) seront invités pour nous rencontrer et participer à des réunions. Les chercheurs angevins comme les chargés de mission peuvent aussi être amenés à participer à des ateliers d'experts de la Commission européenne ou d'autres structures de recherche comme les plateformes technologiques européennes. La participation à ce type d'action est un moyen souvent très important de 1°) intégrer des réseaux européens et 2°) être force de proposition auprès de la CE dans l'écriture des appels à projets. Ce lobbying scientifique va dans le sens des actions de lobbying que met en avant la Région pour soutenir le développement de la recherche ligérienne.

L'objectif de toutes ces actions est in fine d'améliorer la qualité des services prodigués par la Cellule Europe et d'atteindre un niveau de compétences qui permettent d'assurer un maximum de réussite des projets soumis. **Cette action exige des financements dédiés spécifiquement à de la mobilité, ce qui fait l'objet de la présente demande.**

■ Besoin de formations

L'organisation de sessions d'information et/ou formation est l'une des principales missions de la Cellule Europe d'Angers. Les établissements partenaires, voire les équipes de recherche, ont clairement exprimé le besoin d'organiser, sur le site, des réunions informatives ou pédagogiques ciblées, autant que faire se peut, sur un programme donné (Coopération, Personne, COST...) ou sur une thématique donnée (Santé, Technologie de l'Information, KBBE...). En les organisant localement, en plénière ou par petit comité, ces réunions ont l'avantage d'être plus pertinentes.

Une nécessité de professionnaliser la gestion des projets européens s'est aussi exprimée lors du lancement du 7<sup>ème</sup> PCRD et notamment en regard des nouvelles règles de financement. La Cellule Europe reçoit régulièrement des interrogations sur des points administratifs, des procédures juridiques, des modalités de négociation ou sur le fonctionnement des institutions européennes. Pour mieux faire face à ces demandes d'information et aussi pour se préparer au calcul analytique des coûts directs de recherche dans les futures projets, il est prévu que les membres de la Cellule Europe s'inscrivent également à des sessions de **formations professionnalisantes**

■ Consolider le réseau local des partenaires angevins et participer au développement du réseau régional

La Cellule Europe d'Angers s'intègre complètement dans le dispositif régional coordonné et soutenu conjointement par l'Etat et la Région Pays-de-la-Loire. L'Université d'Angers participe dorénavant à la Commission Opérationnel de Suivi (COS) chargée de proposer ou de donner un avis sur les actions conduites ou à conduire par le « dispositif » régional.

Un certain nombre de compétences est mutualisé entre les 3 Cellules Europe de site universitaire en lien avec le pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES UNAM) intégrant Nantes, Le Mans et Angers. La participation et l'organisation locale de réunions font l'objet d'une concertation permanente. L'écriture d'un bulletin d'information et la veille sont complètement mutualisées.

La préparation de projets scientifiques implique souvent des activités transversales et multidisciplinaires qui obligent à un échange entre les acteurs locaux et régionaux. Cela est particulièrement vrai pour tous les thèmes de recherche qui concernent les pôles de compétitivité (e.g. Atlantic Biotherapies, Vegepolys). Au travers de ces pôles, ce sont les entreprises qui sont visées et elles sont indispensables à la valorisation des projets européens dans un contexte de compétitivité accrue.

L'inter-régionalisation s'exprime aussi au travers des actions menées par la Cellule Europe auprès du CHU d'Angers et dans le cadre de la Délégation Interrégionale à la recherche Clinique (DIRC) qui implique les 6 CHU du Grand Ouest (réseau HUGO).

Enfin et dans une moindre mesure, une des finalités sera aussi de contribuer à une meilleure coordination des programmes locaux, régionaux, nationaux et européens afin de garantir une plus grande cohérence de cet ensemble.

**Ces activités s'inscrivent naturellement dans la participation de la Cellule Europe d'Angers au développement de réseaux de recherche (i.e. intégration dans le réseau Europe des Pays-de-la-Loire, animation du réseau Europe interrégional de la DIRC HUGO).**

■ Participer à une meilleure connaissance de l'intervention de l'Europe dans le financement de la recherche

La Cellule Europe a d'ores et déjà eu l'occasion d'intervenir dans des manifestations de cultures scientifiques. Elle a soutenu et participé à la « Nuit des Chercheurs » (projet proposé et soutenu par la Commission Européenne) et à la Fête de la Science. Contre toute attente, il a été clairement constaté qu'à chaque fois que la Cellule Europe allait à la rencontre du grand public, elle suscitait un intérêt et des interrogations qui contribuent, in fine, à faire connaître la participation de l'Europe dans le financement des activités de recherche. **La Cellule Europe continuera à contribuer à ces actions de communication.**

■ Résultats poursuivis et attendus

Le bilan dressé pour les années 2005 à 2009 par la Cellule Europe d'Angers montre une augmentation significative du nombre de projets européens soumis par les établissements angevins (57 projets soumis sur les 3 premières années du 7<sup>ème</sup> PCRD contre 37 projets soumis sur les 4 années du 6<sup>ème</sup> PCRD). Le

taux de coordination angevine est aussi en nette progression. Le taux de succès en 2008 était descendu à 18% dans un contexte de compétitivité particulièrement élevé. En 2009, 19 projets ont été déposés. 7 ont été acceptés pour financement (6 d'entre eux ont bénéficiés du soutien de la Cellule Europe). 6 sont encore en cours d'évaluation. Le taux de succès devrait donc atteindre 36%. **L'objectif pour la Cellule Europe d'Angers sera clairement de déposer et/ou accompagner le dépôt de propositions de projets européens en réponse aux appels communautaires de façon à maintenir ce rythme.**

◆ **Plan de financement prévisionnel du projet**

NATURE DES DEPENSES(1) directement liées au projet	A Montant des dépenses HT	B Montant de la TVA non récupérable	C Montant total des dépenses = A + B	RESSOURCES	Montant	%
<b>Acquisitions foncières :</b>				<b>Aides publiques (5)</b>		
-				Union européenne	76 499,00	31,33%
-				Etat	30 000,00	12,29%
-				Conseil Régional	25 000,00	10,24%
-				Conseil Général	15 000,00	6,14%
<b>Acquisitions immobilières :</b>				Angers Loire Métropole		
-				-		
<b>Travaux</b>				-		
	244197,00			Etablissements publics (6)		
<b>Matériels - Equipements</b>				-		
<b>Informatique/Entretien</b>			<b>2 000,00</b>	<b>Autres y compris aides privées (6):</b>		
-				Rétribution partenaires locaux	31 500,00	12,90%
<b>Autres dépenses :</b>				-		
- études				<b>Sous-total :</b>		
- frais de maîtrise d'œuvre					190 999,00	78,22%
- frais de publicité européenne				<b>AUTOFINANCEMENT</b>		
-				- fonds propres	53 198,00	21,78%
<b>Dépenses de fonctionnement:</b>				- emprunts		
- coût salarial (2)			<b>207 597,00</b>	- crédit-bail		
Chargé de mission 1			40 026,00	- autres (6):		
Chargé de mission 2			33 251,00			
Assistant ingénieur 1			29 945,00			
Assistant ingénieur 2			29 945,00			
37% Professeur			31 153,00			
1/2 assistant ingénieur			22 045,00			
ATER (décharge en enseignement)			21 232,00			
- frais généraux (3):			<b>34 600,00</b>			
Coût formation/information			8 000,00			
Déplacement/Voyage			20 000,00			
Fourniture			2 600,00			
Communication			2 000,00			
Véhicule de service			2 000,00			
-						
				<b>Sous-total :</b>		
					53 198,00	21,78%
<b>A DEDUIRE (s'il y a lieu):</b>						
- recettes générées par le projet (4)						
<b>TOTAL</b>			<b>244 197,00</b>	<b>TOTAL</b>		<b>244 197,00</b>

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

28 janvier 2010

## Point 7 ENSEIGNEMENTS ET VIE ETUDIANTE

*Avis favorable du CEVU du 27 janvier 2010.*

- 7.1. Convention de double diplôme du département de géographie, master "Chargé de développement : Entreprises et territoires" avec l'université de l'Ouest de Timisoara en Roumanie
  
- 7.2. Demande de création du DU Communication interculturelle (CUFCo)
  
- 7.3. Demande de création du CU Management des équipes et des projets au sein des services techniques, administratifs et logistiques et du CU Manager le tutorat et ses acteurs au sein des établissements de santé

**7.1. CONVENTION DE DOUBLE DIPLOME DU DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE, MASTER  
"CHARGE DE DEVELOPPEMENT : ENTREPRISES ET TERRITOIRES" AVEC L'UNIVERSITE  
DE L'OUEST DE TIMISOARA EN ROUMANIE**

*Avis favorable du CEVU du 27 janvier 2010*

Le conseil d'administration approuve la convention de double diplôme du département de géographie, master "Chargé de développement : Entreprises et territoires" avec l'université de l'Ouest de Timisoara en Roumanie.

**ACCORD DE DOUBLE DIPLOME EN PARTENARIAT INTERNATIONAL**

Pour la délivrance des diplômes

**Master (national)**

**« Planification et Développement Durable des Territoires »**

(Planificarea si Dezvoltarea Durabila a Teritoriului)

*(Domaine : Géographie)*

Accrédité par le Ministère de l'Education et de la Recherche de Roumanie,  
à

**L'Université de l'Ouest de Timisoara (Universitatea de Vest din Timisoara)  
Faculté de Chimie, Biologie, Géographie,  
Département de Géographie,  
à Timisoara (Roumanie)**

Et

**Master professionnel (Master II)**

**« Chargé de Développement : Entreprises et Territoires »**

*(Domaine : Lettres Sciences Humaines, Mention de rattachement : Géographie)*

de

**L'Université d'Angers,  
UFR Lettres, Sciences Humaines et Sociales,  
Département de Géographie,**

et

**UFR Droit, Economie, Gestion,  
Département d'Economie,  
à Angers (France)**

DONNANT LIEU A DOUBLE DIPLOME

**Vu** l'article 1 de l'Accord de coopération en date du ....., et notamment le souhait des parties de développer des projets communs d'enseignement et de recherche.

Les parties conviennent de ce qui suit :

### **Article 1 – Diplôme(s) visé(s)**

Les parties souhaitent collaborer en matière d'enseignement, par la délivrance de deux diplômes :

- l'un délivré par l'Université d'Angers : le diplôme de Master professionnel : « Chargé de Développement : Entreprises et Territoires », de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines, Département de Géographie, et de l'UFR Droit, Economie, Gestion, Département d'Economie.

- l'autre accrédité par le Ministère de l'Education et de la Recherche de Roumanie à l'Université de l'Ouest de Timisoara : le diplôme de Master (national) « Planification et Développement Durable des Territoires » (Planificarea si Dezvoltarea Durabila a Teritoriului), de la Faculté de Chimie, Biologie, Géographie, Département de Géographie.

En conséquence de quoi, les étudiants inscrits en formation se voient décerner le diplôme de Master de l'Université d'Angers ainsi que le diplôme de Master accrédité à l'Université de l'Ouest de Timisoara, sous réserve d'avoir satisfait aux modalités de validation du diplôme de Master de l'université d'accueil, par l'obtention de l'ensemble des ECTS, ainsi que d'avoir souscrit aux critères de validation des études de Master en double diplôme stipulés par l'université d'origine : par la validation des modules de formation complémentaires proposés en enseignement à distance.

### **Article 2 – Sélection**

La sélection pour l'entrée en Master s'effectue par l'université d'origine.

La liste des étudiants sélectionnés par l'université d'origine pour suivre la formation de Master dans l'université d'accueil doit être transmise à l'université d'accueil au plus tard le 10 juillet. L'université d'accueil dispose de 10 jours pour valider tout ou partie de cette sélection.

Les étudiants sont admis en deuxième année de Master sous réserve de validation de leur première année de Master par l'université d'accueil, sur la base des deux critères suivant :

- les étudiants doivent avoir satisfait à la validation de leur première année de Master, par l'obtention de l'ensemble des ECTS correspondant : à l'obtention du Master I reconnu en France, et à l'acceptation sans conditions en deuxième année de Master en Roumanie.

- le contenu de la formation de Master I donnant accès au Master II de l'Université d'Angers doit correspondre aux acquis de la première année du Master accrédité à l'Université de l'Ouest de Timisoara.

Chaque étudiant s'engage à autoriser la transmission de l'université d'origine à l'université d'accueil de ses résultats académiques de première année de Master.

L'étudiant en provenance de l'Université de l'Ouest de Timisoara aura un niveau de langue française lui permettant de suivre un enseignement universitaire en français, sanctionné par cette université et équivalent au niveau B2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues.

L'étudiant en provenance de l'Université d'Angers s'engage en plus de sa formation de Master à suivre un enseignement de langue roumaine à destination des étudiants étrangers, proposé par l'Université de l'Ouest de Timisoara. La langue d'enseignement du Master de l'Université de l'Ouest de Timisoara étant le roumain, l'étudiant en provenance de l'Université d'Angers s'engage par ailleurs à suivre une formation préalable en langues, avant le début des cours proposés par cette université.

Chaque année, cinq (5) étudiants maximum par université seront sélectionnés pour participer au programme.

### **Article 3 – Déroulement des études**

Article 3.1 – Déroulement des études à la Faculté de Chimie, Biologie, Géographie de l'Université de l'Ouest de Timisoara, Département de Géographie

- Les étudiants doivent être présents à Timisoara pour le début de l'année universitaire.
- La durée des études est d'1 (une) année composée du suivi des enseignements ainsi que de la réalisation et la soutenance d'un mémoire.
- Les stages sur le terrain, effectués au sein d'entreprises/d'institutions roumaines seront organisés par la Faculté de Chimie, Biologie, Géographie de l'Université de l'Ouest de Timisoara, Département de Géographie .
- Les études proposées par la Faculté de Chimie, Biologie, Géographie de l'Université de l'Ouest de Timisoara, Département de Géographie se déroulent à plein temps.

Article 3.2 – Déroulement des études proposées par l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines de l'Université d'Angers, Département de Géographie.

1. Les étudiants doivent être présents à Angers pour le début de l'année universitaire.
2. La durée des études est d'1 (une) année composée du suivi des enseignements ainsi que d'un stage de 4 à 6 mois validé par la réalisation et la soutenance d'un mémoire.
3. Les stages sur le terrain, effectués au sein d'entreprises/d'institutions françaises seront organisés par l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines de l'Université d'Angers, Département de Géographie.
4. Les études proposées par l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines de l'Université d'Angers, Département de Géographie se déroulent à plein temps.

### **Article 4 – Inscriptions**

Les étudiants bénéficieront d'une double inscription dans l'université d'origine et dans l'université d'accueil mais n'acquitteront les droits d'inscription que dans l'université d'origine. Pour ce faire, les étudiants participant à ce programme de double diplôme s'engagent à transmettre une copie légalisée de leurs attestations de réussites aux examens et de leurs diplômes antérieurs à l'université d'accueil.

### **Article 5 – Coordonnateurs du programme**

- Le coordonnateur, pour l'Université d'Angers, est M. Emmanuel BIOTEAU.
- Le coordonnateur, pour l'Université de l'Ouest de Timisoara, est M. Nicoale POPA.

### **Article 6 – Délivrance des diplômes**

Les étudiants participant à ce programme de double diplôme,  
. ayant suivi le cursus de Master dans lequel ils sont engagés dans son intégralité,  
. ayant satisfait aux exigences de cette formation par l'obtention de l'ensemble des ECTS,  
. ayant souscrit aux critères de validation des études de Master en double diplôme stipulés par l'université d'origine, par la validation des modules de formation complémentaires proposés en enseignement à distance,

se verront délivrer deux diplômes :

- Le diplôme du Master Master professionnel : « Chargé de Développement : Entreprises et Territoires » de l'Université d'Angers.
- Le diplôme du Master Master (national) « Planification et Développement Durable des Territoires » (Planificarea si Dezvoltarea Durabila a Teritoriului), accrédité à l'Université de l'Ouest de Timisoara.

Chaque étudiant s'engage à autoriser la transmission de l'université d'accueil à l'université d'origine de ses résultats académiques de deuxième année de Master.

Les jurys délivrant les diplômes, et ce dans chacune des universités partenaires, se tiendront entre le 15 septembre et le 30 septembre de l'année civile suivant l'année civile du début du programme de double diplôme : amorce du Master II de l'Université d'Angers, amorce de la deuxième année du Master accrédité à l'Université de l'Ouest de Timisoara.

### **Article 7 – Dispositions diverses**

Les étudiants sélectionnés devront prendre à leur charge une couverture sociale spécifique, couvrant les problèmes de santé, liés à des accidents et les éventuels frais de rapatriement.

Ils bénéficieront dans l'université d'accueil, de l'accès aux centres de documentation, bibliothèques, médiathèques etc., dans les mêmes conditions que les autres étudiants.

L'université d'accueil facilitera l'accès au logement des étudiants en formation, toutefois les frais de logement seront à la charge des étudiants, comme les frais de déplacement et tous frais annexes.

### **Article 8 – Durée**

Cet accord de double diplôme en partenariat international prend effet à la signature des deux parties, et entrera en vigueur à compter de la rentrée universitaire 2010-2011, pour la durée de l'habilitation des masters mentionnés.

### **Article 9 – Litiges, résiliations, amendements**

Cet accord peut être modifié par voie d'avenant signé par chacune des parties.

Il peut être résilié avec un préavis de six mois avant le début de l'année universitaire, à l'initiative de chacune des parties, sans préjudice aux actions en cours d'exécution.

Les litiges seront résolus par tentative de conciliation ou par médiation. Dans le cas où cette voie serait épuisée, les tribunaux compétents seraient saisis.

### **Article 10 – Langues utilisées**

Le présent avenant est rédigé dans les langues française et roumaine, en deux exemplaires originaux, les deux versions faisant foi.

Date :

**Timisoara, le**

**Angers, le**

**Universitatea de Vest din Timisoara**

**l'Université d'Angers**

**Prof. Dr. Ioan Talpos, Rector**

**Prof. Dr. Daniel Martina, Président**

**7.2. DEMANDE DE CREATION DU DU COMMUNICATION INTERCULTURELLE (CUFCO)**

*Avis favorable du CEVU du 27 janvier 2010*

Le conseil d'administration approuve la demande de création du DU communication interculturelle.

**Intitulé : Communication interculturelle**

**DIPLÔME D'UNIVERSITÉ**

**DIPLÔME INTER-UNIVERSITAIRE**

**CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ**

Création

Renouvellement

Modification

Suppression

Avis du Conseil d'UFR		En date du :
Avis du CEVU		En date du :
Avis du CA		En date du :

Reçu aux services centraux le .....

**Identification**

**Composante de rattachement :**

CUFCO

**Partenariat et co-organisation :**

Un comité de pilotage est mis en place avec les partenaires suivants :

- **Associatif** : APTIRA, AGORA, CID, UCO (CIRHILL), Compagnie Myrtil
- **Collectivités territoriales** : Mairie d'Angers et Conseil Général

Ces partenaires interviennent à différents niveaux de la formation, à la fois en amont lors de la réflexion sur le contenu du programme, mais également en aval sur le recrutement des stagiaires, l'organisation de la formation. Ils sont aussi pour certains des intervenants du DU.

Le DU aura pour vocation à devenir inter-universitaire (Nantes, Le Mans).

**Enseignant(s) responsable(s) :**

NOM	UFR de rattachement	Statut	Téléphone	E mail
PIHET Christian	UFR Lettres	Professeur des universités Responsable ESO-CARTA (Géographie humaine et sociale)	02 41 22 63 44	christian-pihet@univ-angers.fr

**Responsabilité de l'ingénierie pédagogique :**

NOM	UFR de rattachement	Statut	Téléphone	E mail
ARAB Touria	CUFCO	Chargée de mission	02 41 96 23 78	touria.arab@univ-angers.fr
FOUCHET Julie	CUFCO	Enseignante-coordinatrice FLE	02 41 96 23 86	julie.fouchet@univ-angers.fr

**Date d'ouverture : janvier 2011**

	Ne rien écrire dans ce cadre réservé à la commission d'instruction des DU
<b>Modalités d'accès au diplôme</b>	
Formation Initiale <input type="checkbox"/>	Type de formation : Formation Continue <input checked="" type="checkbox"/>
Code NAF (éventuellement) : .....	
Type de public (étudiant, salarié, demandeur d'emploi...) : Salariés	
Niveau d'entrée : L1-L2 <input checked="" type="checkbox"/> L3 <input type="checkbox"/> M1 <input type="checkbox"/>	Pré requis :
<i>Diplôme nécessaire (éventuellement) : baccalauréat</i>	
<b>Conditions d'admission</b>	
Capacité d'accueil d'ouverture : 12	Capacité d'accueil : 20
<b>Procédure de recrutement :</b> Dossier (lettre de motivation et CV) + entretien Le stagiaire devra être titulaire au minimum du baccalauréat. Si tel n'est pas le cas, il devra justifier de 3 années au minimum d'expériences professionnelles en lien avec le diplôme visé.	
<b>Tarif et coût</b>	
Les étudiants recrutés sont régulièrement inscrits à l'Université d'Angers et y acquittent les droits d'inscription fixés chaque année par arrêté inter ministériel et le droit de médecine préventive dont le montant est fixé par décret en plus du montant indiqué ci-dessous. <b>Tarif de la formation</b> (hors droits universitaires) : <b>2500 €</b> <i>Un tarif par heure est proposé en cas d'acquisition possible et indépendante de modules</i> Formation continue : <b>Financement individuel</b> : 2500 € Par heure : 10.42€ <b>Financement par un organisme tiers</b> (Plan de formation, CIF...) : 2500€ Par heure : 10.42€	
<b>Coût total prévisionnel de la formation :</b>	26000€
<i>Voir en <b>Annexe 5</b> le mode de calcul du budget prévisionnel</i>	

<b>Objectifs pédagogiques et professionnels</b>	
<p><b>Objectif(s) du diplôme :</b></p> <p>Suite à un état des lieux des formations existantes sur l'interculturalité en région Pays de la Loire, nous avons constaté un <b>réel besoin d'une formation diplômante sur la thématique de l'interculturalité</b> . En effet, à l'heure où les échanges internationaux se font de plus en plus nombreux, le monde professionnel évolue de manière multiculturelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des personnes étrangères ou d'origine étrangère intègrent les équipes</li> <li>- l'accueil des étrangers devient une priorité</li> <li>- la question des discriminations est dans tous les débats...Cette évolution est une <b>grande richesse dans la connaissance de l'autre et l'ouverture vers le monde</b> mais peut aussi créer des <b>incompréhensions et des difficultés d'ordre interculturel</b>.</li> </ul> <p>Notre souhait est donc de proposer à tout professionnel ayant des contacts avec des personnes étrangères ou d'origine étrangère, une <b>formation diplômante qui donne des clés de compréhension et d'analyse afin de mieux gérer une communication interculturelle</b>. En partenariat avec des collectivités, des associations et des universitaires, nous avons construit une formation pouvant répondre aux besoins de ces professionnels. C'est une <b>formation modulaire</b> permettant aux stagiaires de s'inscrire sous 2 modalités : - Inscription à l'ensemble des modules</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscription par modules</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>Compétences (attendues pour les bénéficiaires) et contenus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Acquérir des connaissances</b> dans les domaines de la diversité et des interactions culturelles</li> <li>• <b>Développer des compétences</b> en communication et une démarche d'analyse</li> <li>• <b>Adapter des stratégies d'action</b> en matière de communication interculturelle</li> <li>• <b>Outils des professionnels</b> en matière de management interculturel</li> </ul> <p style="text-align: right;"><b>Métiers visés :</b></p> <p>Professionnels : techniciens ou cadres en contact avec un public étranger ou d'origine étrangère. (professionnels du tourisme, du médical, du social, du culturel, de l'enseignement, des entreprises...) Ces professionnels compléteront leurs compétences par cette formation mais celle-ci ne vise pas un métier spécifique. Le stagiaire ayant validé le DU pourra être un référent en « interculturalité » au sein de sa structure.</p>	

**Opportunité et originalité :**

- ⇒ **1<sup>ère</sup> formation diplômante** dans la région sur la thématique de l'interculturalité traitant de questions générales mais aussi spécifiques, notamment par rapport au management interculturel.
- ⇒ **Formation mixte** : théorique et pratique avec des analyses de situations professionnelles et des ateliers théâtraux.
- ⇒ Formation proposée à **tout professionnel** dès lors que celui-ci est en contact avec des migrants ou des personnes d'origine étrangère
- ⇒ **Organisation d'un événement** à dimension locale ou régionale traitant de la thématique « *interculturelle* ».
- ⇒ **Participation à un cycle de séminaires** sur la communication interculturelle

<b>Organisation de la formation</b>	
<b>Durée totale de la formation :</b>	
1 an – 240 heures	
<b>Calendrier de la formation (début, fin...):</b>	
<i>Janvier 2011 à décembre 2011</i>	
<b>Organisation pédagogique (en cas d'alternance) :</b>	
2 jours de formation toutes les 2 semaines <i>Voir <b>annexe 2</b></i>	
<b>Equipe pédagogique prévisionnelle :</b>	
<i>Voir <b>annexe 3</b></i>	
<b>Validation</b>	
<b>Modalités de contrôle des connaissances et de validation :</b>	
<i>Dossier professionnel + soutenance + organisation d'un événement + fiches de synthèse</i> <i>Voir <b>annexe 4</b></i>	
<b>Rédaction d'un mémoire (sous forme d'un dossier professionnel) :</b>	
Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
<b>Niveau de sortie :</b>	
L1-L2 <input type="checkbox"/> L3 <input checked="" type="checkbox"/> M2 <input type="checkbox"/>	

**Annexe 1**  
**MAQUETTE DES ENSEIGNEMENTS**

*Indiquer l'organisation détaillée des enseignements dans le tableau ci-dessous.*

*Pour une formation modularisée (validation module par module) choisir un intitulé de module précisant bien le type de compétence acquise au cours de ce module.*

<b>Module</b>	<b>Compétences attendues</b>	<b>Contenus</b>	<b>Durée (eq TD)</b>
1	<p><b>Prendre la mesure de la composante migratoire dans l'évolution d'un pays</b></p> <p><b>Atelier 1</b> : Savoir orienter les personnes étrangères ou d'origine étrangère dans leurs démarches</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'histoire des migrations</li> <li>• La politique de l'immigration aujourd'hui</li> <li>• Le droit des étrangers</li> <li>• Les structures d'accueil</li> <li>• L'accueil des enfants primo-arrivants</li> </ul>	36
2	<p><b>S'approprier le concept de culture</b></p> <p><b>Atelier 2</b> : Questionner ses représentations individuelles et collectives.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les différentes approches de la culture</li> <li>• Les représentations de l'autre au fil du temps</li> <li>• Le plurilinguisme</li> <li>• Les stratégies identitaires</li> </ul>	42
3	<p><b>Mieux comprendre les phénomènes de discriminations</b></p> <p><b>Atelier 3</b> : Permettre un changement des pratiques des acteurs en élaborant des pistes d'actions.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les types de discrimination et les contours de la loi</li> <li>• Les zones de risques dans les domaines de l'emploi, du logement, de l'accès aux services</li> <li>• Cartographie de la discrimination</li> <li>• Les ressources pédagogiques</li> <li>• Des préjugés aux stéréotypes : utilité sociale ou danger ?</li> </ul>	42

4	<p><b>Analyser et gérer une communication interculturelle</b></p> <p><b>Atelier 4</b> : Créer des outils en vue d'améliorer sa communication</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les enjeux de la communication interculturelle</li> <li>• La notion d'interaction</li> <li>• La médiation linguistique</li> <li>• Les obstacles à la communication : les variables culturelles (rapport au temps, à l'espace, à la langue, au genre...)</li> <li>• Le rapport à l'institution</li> </ul>	48
5	<p><b>Appréhender la question de la santé dans un contexte interculturel</b></p> <p><b>Atelier 5</b> : Prendre du recul et questionner son propre système de santé et ses pratiques de soins</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'influence du culturel sur les conduites psychologiques.</li> <li>• La prise en charge des migrants dans les structures d'accueil</li> <li>• La place de la maladie dans les différentes cultures</li> <li>• Le travail de deuil lié à la situation migratoire</li> <li>• Les croyances</li> </ul>	36
6	<p><b>Connaître et prendre en compte les facteurs culturels dans les relations professionnelles</b></p> <p><b>Atelier 6</b> : Gérer et travailler avec des équipes interculturelles / Conduire un projet avec un public interculturel</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les principes de base et stratégies du management interculturel</li> <li>• Le manager, quelles compétences développer face aux coutumes étrangères</li> <li>• La négociation interculturelle</li> </ul>	36

**Annexe 2**  
**SCENARIO PEDAGOGIQUE**

La formation sera en alternance avec l'activité professionnelle des stagiaires : 2 jours de formation toutes les 2 semaines.

Les modules ont été construits de façon à ce que les stagiaires acquièrent d'abord des connaissances plus théoriques sur la notion de culture et du contexte migratoire, puis qu'ils prennent du recul par rapport à des situations professionnelles et enfin qu'ils aient des outils d'action. Dans chaque module, un temps de méthodologie et de travail personnel sera instauré.

<b>MODULE</b>	<b>Intitulés</b>	<b>DATES</b>
<b>Module 1</b> <b>36 h</b>	<b>Prendre la mesure de la composante migratoire dans l'évolution d'un pays</b>	6 janvier 2011
		7 janvier 2011
		21 janvier 2011
		22 janvier 2011
		3 février 2011
		4 février 2011
<b>Module 2</b> <b>42 h</b>	<b>S'approprier le concept de culture</b>	24 février 2011
		25 février 2011
		10 mars 2011
		11 mars 2011
		24 mars 2011
		25 mars 2011
		7 avril 2011
<b>Module 3</b> <b>42 h</b>	<b>Mieux comprendre les phénomènes de discriminations</b>	8 avril 2011
		28 avril 2011
		29 avril 2011
		12 mai 2011
		13 mai 2011
		26 mai 2011
		27 mai 2011
<b>Module 4</b> <b>48 h</b>	<b>Analyser et gérer une communication interculturelle</b>	9 juin 2011
		10 juin 2011
		23 juin 2011
		24 juin 2011
		8 septembre 2011
		9 septembre 2011
		22 septembre 2011
		23 septembre 2011
<b>Module 5</b> <b>36 h</b>	<b>Appréhender la question de la santé dans un contexte interculturel</b>	7 octobre 2011
		8 octobre 2011
		20 octobre 2011
		21 octobre 2011
		3 novembre 2011
		4 novembre 2011
<b>Module 6</b> <b>36 h</b>	<b>Prendre en compte les facteurs culturels dans les relations professionnelles</b>	17 novembre 2011
		18 novembre 2011
		1 décembre 2011
		2 décembre 2011
		15 décembre 2011
		16 décembre 2011
= 240 heures		40 jours

**Annexe 3**  
**EQUIPE PEDAGOGIQUE PREVISIONNELLE**

Cette formation est pluridisciplinaire et à travers chaque discipline, nous retrouverons la thématique de l'interculturalité abordée sous un angle spécifique. Cette liste est non-exhaustive car elle est en cours de constitution.

Nom	Statut	Discipline	Module
Christian Pihet	Professeur d'université d'Angers (ESO-CARTA)	Géographie humaine et sociale	Modules 1- 2 – 3
Chadia Arab	Chercheur CNRS (ESO-CARTA)	Géographie humaine et sociale	Module 1
Dalila Morsly	Professeur d'université d'Angers (PPI)	Sciences du langage	Module 2 - 4
Sandrine Gaymard	Maître de conférence	Psychologie interculturelle	Module 2 – 4
Pol Corvez	Maître de conférence (Pharmacie)	Linguistique Sémiologie	Modules 2 - 4
Norma Mevel-Pla	Maître de conférence (ESSCA)	Sociologie	Module 6
Benoit Carteron	Maître de conférence	Sociologie / anthropologie	Modules 2 – 5
Jean-Claude Thierry	Maître de conférence	Ethnologie	Module 2
Karine Meslin	Maître de conférence (Université de Nantes)	Sociologie	Module 3
Albin Wagner	Maître de conférence (UCO)	Communication interculturelle	Module 4
Nicolas Robin	Formateur (ARIFT)	Sociologie	Module 1 – 2- 3
Rachida Ouattara	Directrice de l'Aptira	Droit des étrangers	Module 1
Ludovic Serru	Comédien (compagnie Myrtil)	Théâtre – Communication interculturelle	Modules 1 - 2 - 3 4 – 5 - 6

**Annexe 4**  
**CONTROLE DES CONNAISSANCES et VALIDATION**

**Contrôle des connaissances (description)**

Le contrôle de connaissance sera basé sur 4 axes principaux :

<b>Modalités d'évaluation et coefficient</b>	<b>Contenu</b>
<b>Rédaction d'un dossier professionnel</b>  <b>Coef. 4</b>	Ce dossier devra traiter d'une problématique professionnelle en lien avec la question d'interculturalité. Le stagiaire s'appuiera sur son expérience de terrain et sur les apports des différents modules de formation. Il devra également y aborder des propositions d'actions concrètes en vue de la résolution de cette problématique.
<b>Soutenance</b> <b>Coef. 4</b>	Cette soutenance a pour objectif principal d'évaluer l'aptitude du candidat à restituer par oral son dossier professionnel. Il est demandé au stagiaire de mettre en évidence sa problématique et 2 à 4 actions significatives distinctes en vue de sa résolution.
<b>Organisation d'un événement</b> <b>Coef. 4</b>	Cet événement sera soit un séminaire, soit un colloque, ou encore une table ronde organisé au sein de l'université d'Angers. Le stagiaire sera évalué sur sa capacité à trouver des intervenants sur une thématique spécifique, à organiser et coordonner le séminaire, à communiquer, et à fédérer les réseaux pour participer à cet événement. Cette partie de l'évaluation sera la résultante d'un travail de groupe.
<b>3 fiches de synthèse</b> <b>Coef. 2</b>	Il sera demandé aux stagiaires de participer à 3 conférences au choix (soit dans le cadre du cycle de conférences organisé par la MSH, soit dans le cadre de conférences organisées au courant de l'année 2011 par d'autres réseaux) et d'en rédiger des fiches de synthèse. Le choix des conférences pourra être différent en fonction des stagiaires. Ils exposeront leurs fiches de synthèse à l'ensemble du groupe. Ils seront évalués sur leur capacité de compréhension, et de transmission des informations émises lors des séminaires. Ces fiches de synthèse pourront être alimentées le cas échéant d'une recherche bibliographique. Ce travail peut s'effectuer en binôme ou de manière individuelle.

**Conditions de validation (de délivrance du diplôme)**

Le stagiaire devra obtenir la moyenne de 10/20 pour chacune des 4 épreuves afin de valider le DU, et avoir été assidu et participatif à l'ensemble de la formation.

Le dossier professionnel, la soutenance, ainsi que l'organisation de l'événement seront évalués à la fin de la formation par un jury comportant au moins 50% de professionnels.

## Annexe 5

## BUDGET PREVISIONNEL

## BUDGET FORMATION QUALIFIANTE OU DIPLOMANTE (CU, DU)

INTITULE DE LA FORMATION :		DU interculturel	
Composante		CUFCO	
Responsable pédagogique		Touria Arab / Julie Fouchet	
Début et Fin d'action			
Nombres d'heures de formation (hors stage et projets tutorés)		240	
Nombre de stagiaires-Taux h/groupe-Taux h/stagiaire		12,00	#DIV/0!
C.R. :			
N° DE LA CONVENTION :			

RECETTES				DEPENSES																													
				DEPENSES DIRECTES (Dd)																													
<b>Formation Continue</b> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Nbre</th> <th>Tarif</th> <th>Total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Individuels</td> <td>12</td> <td>2 500,00</td> <td>30000,00</td> </tr> <tr> <td>Demandeurs d'emploi</td> <td></td> <td></td> <td>0,00</td> </tr> <tr> <td>Entreprises</td> <td>0</td> <td>0,00</td> <td>0,00</td> </tr> <tr> <td>Fongecif</td> <td></td> <td></td> <td>0,00</td> </tr> <tr> <td>Autres</td> <td></td> <td></td> <td>0,00</td> </tr> <tr> <td><b>TOTAL</b></td> <td><b>12</b></td> <td><b>RECETTES</b></td> <td><b>30 000,00</b></td> </tr> </tbody> </table>					Nbre	Tarif	Total	Individuels	12	2 500,00	30000,00	Demandeurs d'emploi			0,00	Entreprises	0	0,00	0,00	Fongecif			0,00	Autres			0,00	<b>TOTAL</b>	<b>12</b>	<b>RECETTES</b>	<b>30 000,00</b>	1 - Enseignement (charges comprises) <i>Titulaires, vacataires</i>	16624,20
					Nbre	Tarif	Total																										
				Individuels	12	2 500,00	30000,00																										
				Demandeurs d'emploi			0,00																										
				Entreprises	0	0,00	0,00																										
				Fongecif			0,00																										
				Autres			0,00																										
				<b>TOTAL</b>	<b>12</b>	<b>RECETTES</b>	<b>30 000,00</b>																										
					2 - Enseignement <i>convention</i>	0,00																											
					3 - Rémunération Resp.pédag 16,86 H TD																												
	4 - Encadrement pédagogique	0,00																															
	5 - Documentation	0,00																															
	6 - Reprographie	288,00																															
	7 - Publicité	500,00																															
	8- Déplacements, restauration, logement...	2000,00																															
	9 - Responsabilité pédagogique	2544,00																															
				<b>Total Dd</b>	<b>21956,20</b>																												
				DEPENSES INDIRECTES (Di)																													
				<b>14% recettes = Total Di</b>	<b>4050,00</b>																												
				<b>Di</b>	<b>Nbre Heures</b>	<b>Taux horaire Di<sup>1</sup></b>																											
				4050	240	16,88																											
				<b>TOTAL DEPENSES (Dd+Di)</b>	<b>26006,20</b>																												
				<b>Solde (Recettes - Dépenses)</b>	<b>3993,80</b>																												

**7.3. DEMANDE DE CREATION DU CU MANAGEMENT DES EQUIPES ET DES PROJETS AU SEIN DES SERVICES TECHNIQUES, ADMINISTRATIFS ET LOGISTIQUES ET DU CU MANAGER LE TUTORAT ET SES ACTEURS AU SEIN DES ETABLISSEMENTS DE SANTE**

*Avis favorable du CEVU du 27 janvier 2010*

Le CU "Management des équipes et des projets au sein des services techniques, administratifs et logistiques" et le CU "Manager le tutorat et ses acteurs au sein des établissement de santé", seront réétudiés au CA du 25 mars 2010. Les administrateurs estiment qu'un rattachement à une composante et qu'un renforcement des équipes pédagogiques sont indispensables.

*Management des équipes et des projets au sein des services techniques, administratifs et logistiques*

*Option : Environnement Industrie-Services*

*Option : Environnement Administration                      Option : Environnement Santé*

- DIPLÔME D'UNIVERSITÉ**
- DIPLÔME INTER-UNIVERSITAIRE**
- CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ**

- Création**
- Renouvellement**
- Modification
- Suppression

Avis du Conseil d'UFR		En date du :
Avis du CEVU		En date du :
Avis du CA		En date du :

Reçu aux services centraux le .....

- **Identification**

-

❖ **Composante de rattachement**

CUFCo

❖ **Composante associée :**

aucune

❖ **Autre université concernée ( demande de co-habilitation) :**

aucune

❖ **Partenariat et co-organisation (éventuellement, en lien avec un conseil de perfectionnement) :**

*I.F.S.O. (Institut Formation Santé de l'Ouest) dont le siège est à Angers*

❖ **Responsables pédagogiques:**

(NOM	UFR de rattachement	Statut	Téléphone	E mail
Eric FRAPPIER	CUFCo	Chargé de mission	0241962382	eric.frappier@univ-angers.fr
Gilles GROUSSARD	IFSO	Ingénieur Conseil en formation	0241721717	ggroussard@ifso-asso.org

❖ **Date d'ouverture** (ou de modification, suspension, suppression) : **1er trimestre 2010**

	Ne rien écrire dans ce cadre réservé à la commission d'instruction des DU
<b>- Modalités d'accès au diplôme</b>	
<b>Type de formation :</b> Formation Initiale <input type="checkbox"/> Formation Continue <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Code NAF (éventuellement) :</b> .....	
<b>Type de public (étudiant, salarié, demandeur d'emploi...) :</b> Salariés	
<b>Pré requis :</b> Niveau d'entrée : Bac <input checked="" type="checkbox"/> L1-L2 <input type="checkbox"/> L3 <input type="checkbox"/> M1 <input type="checkbox"/> <i>Diplôme nécessaire (éventuellement) :</i> <b>Niveau de sortie</b> (nomenclature du ministère du travail) IV <input type="checkbox"/> III <input checked="" type="checkbox"/> II <input type="checkbox"/> I <input type="checkbox"/> Hors niveau <input type="checkbox"/>	
<b>- Conditions d'admission</b>	
<b>Capacité d'accueil :</b> 12	
<b>Seuil d'ouverture :</b> 7	
<b>Procédure de recrutement :</b> - sélection sur dossier - entretien de motivation (éventuellement)	
<b>Conditions de Validation d'acquis :</b> VAP 85 si pré requis non remplis	
<b>- Tarif et coût</b>	



**Opportunité et originalité :**

Au regard de l'évolution du contexte stratégique et économique des structures, l'enjeu organisationnel et managérial devient prééminent aussi bien dans le secteur privé que public :

- La recherche d'efficacité et d'efficience tend à développer les logiques de projet et de management par objectifs,
- L'impératif économique implique une rationalisation des ressources humaines qui conduit à développer une logique de responsabilisation et de polycompétences chez les agents et les salariés,
- L'évolution vers une transversalité opérationnelle enrichit et fragilise tout à la fois la fonction managériale en décloisonnant les organisations,
- Les incertitudes liées au contexte socio-économique et politique, les mutations technologiques et la recherche de compétitivité impliquent une adaptation permanente et une forte réactivité des équipes : la capacité à anticiper, initier et accompagner les changements devient alors prépondérante dans la fonction managériale,
- L'évolution des process et des individus devient la clef de voûte d'un système en recherche permanente de qualité et d'efficience,
- La participation, le dialogue et la délégation deviennent les garants d'une implication constante des équipes.

L'ensemble de ces évolutions contribue donc à déplacer les responsabilités, de la structure vers les individus.

C'est pourquoi, on observe de la part des établissements quels qu'ils soient (santé, industrie ou administration), une volonté de valoriser le rôle et les missions des encadrants de proximité dits de 1<sup>er</sup> niveau issus des filières administratives, techniques, ouvrières ou logistiques. Ces personnels présentent bien souvent un profil insuffisamment qualifié en pratiques managériales en grande partie dû à un manque d'apports méthodologiques dans cette discipline. Il est donc vital que soit assuré un développement de compétences managériales des individus et des projets afin que soient optimisées les pratiques attendues.

Pour répondre à ces attentes et fort d'une collaboration réussie depuis 2006 dans le cadre d'un Diplôme d'Université de 2<sup>ième</sup> cycle destiné à des managers de proximité en service de soins, le Centre Universitaire de Formation Continue (CUFCo) de l'Université d'Angers propose en partenariat avec l'Institut Formation Santé de l'Ouest (IFSO) un Certificat d'Université de Management des équipes et des projet au sein des services techniques, administratifs et logistiques.

*A noter que le contenu de ce certificat a fait l'objet d'une réponse à un appel à projet lancé par l'ANFH Pays de la Loire au printemps 2009. Notre proposition a été retenue dans le cadre d'un plan d'actions de formation qui prévoit 2 groupes de 10 à 15 personnes par an sur 3 ans.*

Afin de tenir compte des spécificités et évolutions des contextes professionnels dans lesquels évolue ce personnel encadrant , nous proposons de prendre en compte 3 options environnementales pour ce diplôme :

- une option « Environnement industrie et services »
- une option « Environnement Administration » (Fonction Publique)
- une option « Environnement santé »

Organisation de la formation	
<p><b><u>Durée totale de la formation :</u></b> 112 heures</p>	
<p><b><u>Calendrier de la formation (début, fin...):</u></b>  Mars année n Décembre année n</p>	
<p><b><u>Organisation pédagogique (en cas d'alternance) :</u></b>  <i>Voir annexe 2</i></p>	
<p><b><u>Equipe pédagogique prévisionnelle :</u></b>  <i>Voir annexe 3</i></p>	
Validation	
<p><b><u>Modalités de contrôle des connaissances et de validation :</u></b>  <i>Voir annexe 4</i></p>	
<p><b><u>Rédaction d'un mémoire</u></b>      Oui <input type="checkbox"/>      Non <input checked="" type="checkbox"/></p>	

Annexe 1  
MAQUETTE DES ENSEIGNEMENTS

Indiquer l'organisation détaillée des enseignements dans le tableau ci-dessous.

Pour une formation modularisée (validation module par module) choisir un intitulé de module précisant bien le type de compétence acquise au cours de ce module.

Modules	Objectifs	Contenus	Durée
<p><b>1<sup>ère</sup> option</b> <b>Environnement</b> <b>industrie et</b> <b>services</b></p> <p><b>2<sup>ème</sup> option</b> <b>Environnement</b> <b>Administration</b></p>	<p>Appréhender l'environnement concurrentiel et les interactions avec l'évolution des organisations et des pratiques managériales au sein des entreprises</p> <p>Appréhender l'environnement de la fonction publique et son évolution</p> <p>Appréhender l'environnement de la santé et son évolution</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evolution du management au cours du XX<sup>ème</sup> siècle au regard de l'évolution du contexte économique et des organisations : Passage d'une logique de l'obéissance à une logique de l'engagement</li> <li>• Le monde du travail aujourd'hui. Concurrence, performance, qualité, gestion financière optimum et...dégradation des conditions de travail, souffrances au travail, désengagement : Quel management exercer pour contrecarrer cette logique destructrice pour l'individu et pour l'entreprise?</li> </ul> <p>Evolution du contexte de la FP</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les réformes (décentralisation, LOLF...)</li> <li>• Une nouvelle approche de la gestion budgétaire (gestion par objectifs, maîtrise des coûts...)</li> <li>• Une nouvelle approche dans la gestion des agents (GPEC, entretiens d'évaluation, ...)</li> </ul> <p>Evolution du management dans la FP</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La spécificité du rôle des managers dans les organisations de Service Public</li> <li>• Passage d'un positionnement managérial reposant sur l'expertise technique et l'autorité statutaire à un positionnement s'appuyant sur la conduite de projet, la communication et la gestion motivationnelle des agents.</li> </ul> <p>Evolution du contexte sanitaire et social</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le système de santé en Europe et en France</li> <li>• Les régimes de protection sociale</li> <li>• L'assurance maladie et ses réformes structurelles</li> <li>• L'évolution sanitaire et médico-social</li> </ul>	<p>7h</p>

<p><b>3<sup>ème</sup> option</b></p> <p><b>Environnement de la santé</b></p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'environnement de la santé : une étude systémique : Politique de santé publique, système de santé, qualité et accréditation, les ARH (ARS), les complémentarités et coopérations.</li> <li>• Les grandes réformes hospitalières et l'évolution de l'hôpital</li> <li>• L'organisation et le fonctionnement des établissements de santé</li> </ul>	
<p><b>Communication</b></p>	<p>Identifier les missions et activités du manager en lien avec la communication</p> <p>Prendre conscience des éléments qui entrent en jeu dans toute communication</p> <p>Développer ses aptitudes à l'écoute et à la compréhension de l'autre au cœur des situations professionnelles</p> <p>Utiliser une technique d'écoute active et développer celle-ci dans les situations de communication</p> <p>Acquérir une maîtrise de techniques simples permettant de contrôler ses modes d'intervention dans une situation d'échange</p> <p>Repérer ses propres attitudes et comportements dans la communication</p> <p>Acquérir ou perfectionner des méthodes permettant de rédiger des écrits adaptés aux destinataires, aux objectifs, au contexte</p>	<p>Le manager et la communication : informer un collaborateur ou un groupe, transmettre une consigne, formuler une demande, un refus, traiter une erreur, recueillir une information, argumenter un refus...</p> <p>Approche générale de la communication : processus, enjeux, obstacles Le schéma de la communication : notions d'émetteur, de récepteur, de canal, de cadre de référence, de filtre, de feed back... Les facteurs facilitant la communication et ceux qui lui font obstacle</p> <p>L'écoute : entendre – écouter, l'écoute active La reformulation : - Définition - Intérêt et limites - Les différents types</p> <p>Le questionnement : Les différents types Transferts dans les situations professionnelles L'intervention orale : • La préparation : organisation de sa pensée, répertoire de ses arguments, leur choix en fonction des objectifs visés... • La présentation : étapes, supports, outils • La prise de parole : spécificités, gestion du stress...</p> <p>• Les attitudes dans la communication : les attitudes de Porter - Définition, intérêts, limites. - Identification de ses atouts et points d'effort en terme de communication</p> <p>- • La communication écrite : -Les différents documents et leurs caractéristiques : la note, le rapport, le compte-rendu... - Les éléments à prendre en compte :</p>	<p>14h</p>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le destinataire et le but poursuivi.</li> <li>- Le fond.</li> <li>- La forme.</li> <li>- Le style.</li> <li>- La structure.</li> </ul> <p>Modalités de transmission et de diffusion</p>	
<b>Positionnement managerial et animation d'équipe</b>	<p>Réfléchir à ses représentations sur l'autorité.</p> <p>Avoir des repères théoriques pour mieux se positionner.</p> <p>Connaître les leviers d'action pour fédérer et animer une équipe.</p> <p>Repérer les composantes et l'impact du style de conduite d'un groupe de travail Adapter son mode d'encadrement aux différents collaborateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître le management situationnel</li> </ul> <p>Mettre en œuvre le management situationnel</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Adapter son message en fonction des réactions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pouvoir/Autorité/leadership.</li> <li>• Autorité/Pouvoir formel :</li> </ul> <p>Explications du comportement d'obéissance et limites de l'autorité dans la relation hiérarchique.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Leadership/pouvoir relationnel : Comment obtenir la participation volontaire, et mobiliser ?</li> </ul> <p>Limites du leadership : affectif/manipulation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conditions d'efficacité d'une équipe de travail : groupe, type de groupe, facteurs de cohésion, dynamique de groupe.</li> <li>• Limites de la cohésion : phénomènes de groupe et moyens d'y faire face.</li> </ul> <p>Décider en groupe : Impact et utilité de la décision de groupe, méthode pour décider en groupe, quand décider en groupe.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Style de conduite d'un groupe : de travail, impact sur la performance et le moral de l'équipe, situations favorables.</li> <li>• Management situationnel :</li> </ul> <p>Les 4 modes d'encadrement et les 4 niveaux d'autonomie du collaborateur</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Démarche du management situationnel : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Diagnostiquer le niveau d'autonomie des collaborateurs et créer des synergies dans l'équipe.</li> <li>- Développer l'autonomie des personnes et du groupe, responsabiliser.</li> <li>- Repérer le mode relationnel du collaborateur ou ses réactions et adapter sa façon de transmettre des consignes</li> </ul> </li> </ul>	14 h
<b>Conduite de projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définir et comprendre la notion de projet</li> <li>• Définir et comprendre les éléments de structure d'un projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition d'un projet au sens de l'organisation et du management.</li> <li>• La structure d'un projet : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le temps</li> <li>- Les tâches</li> <li>- Les jalons (étapes)</li> <li>- Les ressources</li> </ul> </li> </ul> <p>Enchaînements et contraintes liant les</p>	14h

	<p>Découvrir et utiliser les outils de création et structuration d'un projet</p> <p>Réaliser la construction et le suivi d'un projet fictif simple sur la base d'un projet réel</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comprendre l'approche projet et l'importance de la gestion de projet</li> <li>• Comprendre l'incidence des éléments structurants dans la conduite d'un projet : le temps, les tâches, les jalons, les ressources</li> </ul>	<p>événements</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation du Mind Mapping comme outil de création et de structuration</li> <li>• Présentation et prise en main du logiciel Mindviewer</li> <li>• Présentation et utilisation du Gantt</li> </ul> <p>Construction d'un projet hors champ professionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Construction du projet :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- les tâches, les jalons (étapes), le temps,</li> </ul> </li> </ul> <p>les ressources</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le projet fictif comme outil pédagogique</li> </ul>	
<b>Organisation du travail</b>	Organiser le travail de son équipe	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation et planification des activités :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Définition des objectifs opérationnels.</li> </ul> </li> <li>• Méthodes et outils d'organisation :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'analyse et la résolution de problème : approche méthodologique :</li> <li>- Recueil quantitatif et qualitatif des données.</li> <li>- Analyse et formulation du problème (le QQQQCPC...).</li> <li>- Recherche et choix de solutions.</li> <li>- Mise en œuvre, suivi et évaluation.</li> </ul> </li> </ul>	7h
<b>La délégation</b>	Déléguer les activités et les moyens	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La délégation :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Concept et définition / Enjeux et limites.</li> <li>- Contexte de la délégation : les différents aspects, les motivations principales du collaborateur, les conditions nécessaires à sa réussite.</li> <li>- Les freins à la délégation.</li> <li>- La présentation de l'activité déléguée : les objectifs, le « pouvoir » confié, les limites ; les règles à respecter.</li> </ul> </li> </ul> <p>Le suivi et l'évaluation de la délégation.</p>	7h
<b>La gestion des compétences</b>	<p>1 – Présentation de la GPEC</p> <p>2 - Positionner la GPEC dans l'entreprise</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les finalités d'une GPEC. Pour les différents acteurs. Les conditions de réussite</li> <li>• Etat des lieux des pratiques. Les enjeux pour l'entreprise. Recueillir les données</li> </ul>	7h

	3 - Les outils d'une GPEC	<p>qualitatives et quantitatives. Identifier les emplois sensibles.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les référentiels emplois et compétences. La démarche d'évaluation, d'appréciation. La mobilité interne. Les liens avec la formation. Les démarches pour les populations spécifiques</li> </ul>	
<b>Entretien d'évaluation et de formation</b>	<p>Connaître les finalités, les bases réglementaires et les modalités opérationnelles de l'évaluation et de la formation</p> <p>Appréhender l'impact de la réforme de la formation tout au long de la vie sur le mode de management d'une équipe</p> <p>Développer ses aptitudes à organiser et conduire un entretien d'évaluation, de formation</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les enjeux de la formation tout au long de la vie</li> <li>Les points clé de la réforme loi du 02/02/07 et décret du 20/08/08 : le DIF, la période de professionnalisation, le plan de formation, la VAE, l'entretien de formation, le passeport formation ....</li> <li>Les entretiens d'évaluation et de formation : outils de management</li> </ul> <p>Les finalités de l'évaluation.</p> <p>La préparation de l'entretien : Les étapes de l'entretien</p>	7h
<b>Gestion des situations conflictuelles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Apprendre à observer et analyser une situation de conflit. En identifier les signes précurseurs.</li> <li>Chercher les moyens de résoudre et d'anticiper les difficultés posées par une situation conflictuelle.</li> </ul> <p>Rechercher et intégrer les attitudes et stratégies adaptées</p>	<p><b>Etat des lieux des situations conflictuelles rencontrées dans les réalités professionnelles et leurs conséquences sur les plans individuel, interindividuel, groupal.</b></p> <p>Comprendre le conflit : exploration et repérage</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Notion et rôles du conflit.</li> <li>Les types de conflits.</li> <li>Les causes et / ou enjeux du conflit.</li> <li>La dynamique du conflit, les évolutions et conséquences possibles.</li> </ul> <p>Prévenir, anticiper le conflit : analyse collective de situations de conflit</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Repérage des signes précurseurs : signaux d'alarme verbaux et non verbaux.</li> <li>Identification des sources du conflit et des facteurs favorisant</li> <li>Décodage des situations conflictuelles : enjeux relationnels, organisationnels</li> <li>Recherche de stratégies d'anticipation et/ou de résolution des situations conflictuelles</li> </ul> <p>Gérer le conflit : exploration du processus de résolution de conflit</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Repérage des conditions nécessaires à la mise en œuvre du processus de résolution de conflit : <ul style="list-style-type: none"> <li>Les attitudes face au conflit.</li> <li>La distanciation affective.</li> </ul> </li> </ul>	7h

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification des différents modes de résolution du conflit en fonction des contextes et de l'implication des intéressés</li> <li>• La négociation, élément de résolution du conflit :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Définition et typologie de la négociation</li> <li>- Les phases de la négociation et le plan d'action (moyens d'action et d'évaluation)</li> <li>- Conduites à tenir et à éviter pour une négociation réussie</li> </ul> </li> </ul>	
<p><b>Conduite de réunion</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation</li> <li>• Rôles des différents acteurs</li> <li>• Les étapes et les phases</li> <li>• Préparer – organiser</li> <li>• Animer la réunion</li> <li>• Gérer le groupe</li> <li>• Conclure et suivre</li> <li>• Outils et supports</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Retour sur les pratiques actuelles et les cotés négatifs.</li> <li>• Présenter l'intérêt indispensable des réunions en management. Présenter les différents types de réunions.</li> <li>• identifier en fonction du type de réunion, les rôles de l'animateur et celui des participants.</li> <li>• Les rôles plus spécifiques du rapporteur et du gardien du temps.</li> </ul> <p>Présentation de l'importance des étapes pour réussir une réunion efficace, ainsi que les phases au cours d'une réunion et leur importance</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comment préparer, les points indispensables, les conditions de réussites, les questions à se pose</li> <li>• Les phases clés de l'animation, les différentes fonctions de l'animateur, les conditions de réussite.</li> <li>• Comment vit un groupe, comment mettre en place les bonnes bases de sa gestion. Les réactions types d'un groupe et comment y faire face. Des comportements et typologies types de participants, et les outils pour réagir.</li> <li>• Comment résumer efficacement le travail effectué lors d'une réunion, et comment l'inscrire dans une dynamique d'action.</li> </ul> <p>Panorama des différents outils à disposition pour faire vivre une réunion : leurs forces et les points de vigilance</p>	<p>7h</p>
	<p>Découvrir la démarche, les méthodes de résolution de problème.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition de ce qu'est un problème : les différents types de problèmes rencontrés en situation professionnelle ;</li> </ul>	<p>7h</p>

<p><b>La résolution de problèmes (en lien avec l'option choisie)</b></p>	<p>Connaître et expérimenter des outils de résolution de problèmes</p>	<p>du problème simple au problème complexe, lien avec le vécu des participants pour une approche concrète.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La démarche de résolution de problème : nécessité de disposer d'une démarche claire.</li> </ul> <p>Les étapes de la démarche : identification du (des) problèmes, recherche des causes, recherche des solutions, choix et mise en œuvre de la solution</p> <p>Quelques outils de résolution de problèmes : leur choix et leur utilisation en fonction du but recherché : le brainstorming, le QQQOQPC, le diagramme de GANTT.</p>	
<p><b>Pratique de Power point</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maîtriser les fonctionnalités principales de PowerPoint afin de concevoir rapidement des diaporamas qui soutiendront efficacement toutes présentations orales :</li> <li>- Créer des diapositives et les mettre en valeur</li> <li>- Réaliser un diaporama attractif</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation générale :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Insérer, supprimer, déplacer ou dupliquer une diapositive</li> <li>- Organiser ses diapositives</li> </ul> </li> <li>• Concevoir des diapositives :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Insérer une zone de texte : saisir, modifier ou supprimer un texte</li> <li>- Puces et numéros</li> <li>- Améliorer la pertinence de sa présentation à l'aide de tableaux, schémas et graphiques</li> </ul> </li> </ul> <p>Illustrer une diapositive : image, dessin ou WordArt</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en forme ses diapositives :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appliquer les mises en forme automatiques : modèles de conception prédéfinis et mises en page automatiques</li> <li>- Définir un arrière-plan</li> <li>- Utiliser les masques pour une mise en forme personnalisée.</li> </ul> </li> <li>• Projeter un diaporama.</li> </ul> <p>L'impression d'un diaporama</p>	<p>7h</p>
<p><b>Validation</b></p>			<p>7h</p>
<p><b>Total</b></p>			<p><b>112 h</b></p>

*Annexe 2*  
*SCENARIO PEDAGOGIQUE*

Pour un dispositif en alternance, décrire l'enchaînement des différents modules enseignés à l'université et des périodes en entreprise

La formation s'organise sur 8 regroupements :

- 6 regroupements de 2 jours consécutifs par mois
- un 7<sup>ème</sup> de 3 jours consécutifs
- un 8<sup>ème</sup> d'une journée

Regroupement 1	1	Communication 1
	2	Environnement (industrie, fonction publique ou santé)
Regroupement 2	3	Communication 2
	4	Positionnement managérial et animation d'équipe 1
Regroupement 3	5	Conduite de projet 1
	6	Positionnement managérial et animation d'équipe 2
Regroupement 4	7	Organisation du travail
	8	Délégation
Regroupement 5	9	Gestion des compétences
	10	Entretien d'évaluation et de formation
Regroupement 6	11	Conduite de projet 2
	12	Gestion des situations conflictuelles
Regroupement 7	13	Conduite de réunion
	14	Résolution de problèmes en adéquation avec l'option environnement choisie
	15	PowerPoint
Regroupement 8	16	Bilan et Validation de la certification

*Annexe 3*  
*EQUIPE PEDAGOGIQUE PREVISIONNELLE*

Modules	Durée	NOM	Statut Discipline	Coordonnées
L'environnement industrie-services ou environnement administration ou environnement santé	7 heures	FRAPPIER Eric MEIGNEN Yves MOLLER Christian	Formateur en économie et gestion Enseignant en économie et gestion Consultant gestion	Université CUFCo Université IUT IFSO
La communication	14 heures	GUETNY Fabienne	Formatrice communication	IFSO
Le positionnement managérial	14 heures	LOMBARDO Corinne	Formatrice consultante management	Université CUFCo
L'organisation du travail et la gestion du temps	14 heures	FRANCO José	Cadre supérieur santé	IFSO
La gestion des compétences	7 heures	LORENTE Daniel	Consultant RH	Université CUFCo
La conduite de réunion	7 heures	LORENTE Daniel	Consultant RH	Université CUFCo
L'entretien d'évaluation et de formation	7 heures	GUETNY Fabienne	Formatrice communication	IFSO
La résolution de problème (Etude différente selon l'option choisie)	7 heures	LEBORGNE Catherine	Consultante organisation	IFSO
La gestion des situations conflictuelles	7 heures	GUETNY Fabienne	Formatrice communication	IFSO
La conduite de projet	14 heures	LEVY Gilles	Consultant entrepreneuriat et projet	Université CUFCo
Informatique (power point)	7 heures	SCHRAFSTETTER Eric	Enseignant informatique	Université CUFCo
Bilan et validation	7 heures	FRAPPIER Eric GROSSARD Gilles	Responsables pédagogiques	Université CUFCo IFSO

*Annexe 4*  
*CONTROLE DES CONNAISSANCES et VALIDATION*

❖ **Contrôle des connaissances (description)**

- **Elaboration d'un livret au fur et à mesure du déroulement de la formation**

Ce livret intégrera des fiches de présentation d'une situation-problème issue du contexte professionnel du stagiaire. La situation retenue fera référence -dans son analyse et son traitement- à 4 thématiques au minimum choisies parmi celles abordées au cours de la formation.

Pour chaque thématique, la situation exposée présentera une phase de description du contexte observé, une phase d'analyse des problématiques constatées et une phase de proposition d'actions correctives ou d'améliorations.

Le livret sera remis à la fin de la formation et fera l'objet d'une notation sur 20

- **Présentation orale**

*A l'aide de diapositives réalisées sous power point, les stagiaires présenteront la situation professionnelle traitée sous l'angle d'une conduite de projet avec planification des étapes mises et à mettre en œuvre. Les propositions d'actions correctives seront argumentées, commentées et idéalement évaluées.*

La présentation fera l'objet d'une notation sur 20

❖ **Conditions de validation (de délivrance du diplôme)**

Est déclaré admis le candidat qui a obtenu la moyenne de 10/20 au livret remis et à la présentation orale effectuée.

Annexe 5  
BUDGET PREVISIONNEL

**BUDGET FORMATION QUALIFIANTE OU DIPLOMANTE (CU, DU)**

INTITULE DE LA FORMATION :		<b>Management des équipes et des projets au sein des services techniques, administratifs et logistiques</b>	
Composante		<b>CUFCo IFSO</b>	
Responsable pédagogique		Eric FRAPPIER - Gilles GROUSSARD	
Début et Fin d'action		Mars 2010 - Décembre 2010	
Nombres d'heures de formation (hors stage et projets tutorés))		112	
Nombre de stagiaires-Taux h/groupe-Taux h/stagiaire	7	109,38	15,63
C.R. :			
N° DE LA CONVENTION :			

RECETTES				DEPENSES		
				DEPENSES DIRECTES (Dd)		
FORMATION CONTINUE				1- Enseignement (charges comprises) <i>Titulaires, vacataires</i>	0,00	
				2 - Enseignement <i>convention</i>	10800,00	
	Nbre	Tarif	Total	3 - Rémunération Resp.pédag H TD	13,20	
Individuels			0,00	4 - Location ( <i>salles, Matériel</i> )		
Demandeurs d'emploi			0,00	5 - Documentation	126	
Entreprises	7	1 750,00	12250,00	6 - Reprographie	78,40	
CIF			0,00	7 - Publicité	500,00	
Droits inscrit <sup>o</sup>	7	175,57	1228,99	8- Déplacements, restauration, logement...	0,00	
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	<b>RECETTES</b>	<b>13 478,99</b>	9 - Autres frais annexes	0,00	
				<b>Total Dd</b>	<b>11504,40</b>	
				DEPENSES INDIRECTES (Di)		
				<b>13% recettes = Total Di</b>	<b>1752,27</b>	
				Di	Nbre Heures	Taux horaire Di <sup>1</sup>
				1752	112	15,65
				<b>TOTAL DEPENSES (Dd+Di)</b>		<b>13256,67</b>
				<b>Solde (Recettes - Dépenses)</b>		<b>222,32</b>

FICHE D'EVALUATION DE LA FORMATION par les stagiaires

**1- PRATIQUE PEDAGOGIQUE**

**La préparation à ce CU vous apparaît- elle, dans son ensemble :**

très positive  positive  Insuffisante  très insuffisante

**Le nombre d'heures dévolu au D.U vous semble t-il :**

suffisant  insuffisant

**Les supports pédagogiques (ouvrages de références, photocopiés, tirages) sont-ils :**

suffisants  insuffisants  trop lourds

**Avez-vous rencontré des problèmes pédagogiques ?**

si OUI, lesquels ?

**Quelles améliorations pourraient être apportées ?**

**2- RELATIONS AVEC L'ENSEIGNANT**

**L'animation vous semble t-elle :**

suffisante  insuffisante  trop technique

**La ponctualité vous semble t-elle :**

très satisfaisante  satisfaisante  peu satisfaisante

**La qualité de vos relations avec l'enseignant a-t-elle été :**

très satisfaisante  satisfaisante  peu satisfaisante

**Quelles améliorations pourraient être apportées ?**

**3- ORGANISATION GENERALE**

**Rencontrez-vous des difficultés sur le plan administratif ?**

OUI  NON

si OUI, lesquelles

**L'organisation générale (informations, planning, ...) vous semble-t-elle :**

très satisfaisante  satisfaisante  peu satisfaisante

**Quelles améliorations pourraient être apportées ?**

**4- AUTRES OBSERVATIONS ET SUGGESTIONS**

**Intitulé :**  
**Manager le tutorat et ses acteurs**  
**au sein des établissements de santé**

- DIPLÔME D'UNIVERSITÉ**
- DIPLÔME INTER-UNIVERSITAIRE**
- CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ**

- Création**
- Renouvellement**
- Modification
- Suppression

Avis du Conseil d'UFR		En date du :
Avis du CEVU		En date du :
Avis du CA		En date du :

Reçu aux services centraux le .....

- **Identification**

-

❖ **Composante de rattachement**

CUFCo

❖ **Composante associée :**

aucune

❖ **Autre université concernée ( demande de co-habilitation) :**

aucune

❖ **Partenariat et co-organisation (éventuellement, en lien avec un conseil de perfectionnement) :**

*I.F.S.O. (Institut Formation Santé de l'Ouest) dont le siège est à Angers et l'IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers) du CHU d'Angers*

❖ **Responsable pédagogique :**

(NOM	UFR de rattachement	Statut	Téléphone	E mail
Eric FRAPPIER	CUFCo	Chargé de mission	0241962382	eric.frappier@univ-angers.fr
Geneviève HUEZ	IFSO	Consultante ingénierie de formation	0241721717	ghuez@ifso-asso.org
Pascal ASCENCIO	IFSI	Directeur	0241353434	PaAscencio@chu-angers.fr

❖ **Date d'ouverture** (ou de modification, suspension, suppression) : **2ème trimestre 2010**

	Ne rien écrire dans ce cadre réservé à la commission d'instruction des DU
<b>- Modalités d'accès au diplôme</b>	
<b>Type de formation :</b> Formation Initiale <input type="checkbox"/> Formation Continue <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Code NAF (éventuellement) :</b> .....	
<b>Type de public (étudiant, salarié, demandeur d'emploi...) :</b> <i>Salariés établissements de santé</i>	
<b>Pré requis :</b> Niveau d'entrée : IV <input type="checkbox"/> III <input checked="" type="checkbox"/> II <input type="checkbox"/> I <input type="checkbox"/> <i>Diplôme nécessaire (éventuellement) :</i> <b>Niveau de sortie</b> (nomenclature du ministère du travail) III <input type="checkbox"/> II <input checked="" type="checkbox"/> I <input type="checkbox"/> Hors niveau <input type="checkbox"/>	
<b>- Conditions d'admission</b>	
<b>Capacité d'accueil :</b> 12	
<b>Seuil d'ouverture :</b> 7	
<b>Procédure de recrutement :</b>  - sélection sur dossier	

<b>Conditions de Validation d'acquis :</b>	
VAP 85 si pré requis non remplis	
<b>- Tarif et coût</b>	
<b>Tarif de la formation</b> (hors droits universitaires) :	
<i>Un tarif par heure est proposé en cas d'acquisition possible et indépendante de modules</i>	
Formation initiale : €	Par heure : €
Formation continue : Financement individuel : 1990 €	Par heure : €
Financement par un organisme tiers (Plan de formation, CIF...) :	1990€
	Par heure : 15,79€
Les étudiants recrutés sont régulièrement inscrits à l'Université d'Angers et y acquittent les droits d'inscription fixés chaque année par arrêté inter ministériel et le droit de médecine préventive dont le montant est fixé par décret. Les tarifs mentionnés ci-dessus sont en sus.	
<b>Coût total prévisionnel de la formation :</b>	15000€
<i>Voir en Annexe 5 le mode de calcul du budget prévisionnel</i>	
<b>Objectifs pédagogiques et professionnels de la formation</b>	
<b>Objectif(s) du diplôme :</b>	
Développer un contexte pédagogique, organisationnel et relationnel favorable à l'appropriation de compétences professionnelles par le tuteuré	
<b>Compétences (attendues pour les bénéficiaires) :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- situer la mission pédagogique du tuteur</li> <li>- construire un parcours de formation adapté</li> <li>- gérer la relation avec l'apprenant</li> <li>- coordonner l'action des différents acteurs du « stage »</li> <li>- disposer des éléments et supports nécessaires pour accueillir, intégrer les futurs professionnels et participer au développement de leurs compétences</li> </ul>	
<b>Contenus :</b>	
Voir annexe 1	

**Métiers visés :**

Professionnels de santé chargés de l'accompagnement des nouveaux salariés et/ou des étudiants en stage, dans le contexte actuel de réforme des études en soins infirmiers.

**Opportunité et originalité :**

Le nouveau référentiel des études en soins infirmiers qui a vu le jour en septembre 2009, instaure le passage d'une logique de disciplines et de contenus à une logique de développement de compétences.

Dans un tel contexte, le challenge est de passer d'une alternance, aujourd'hui associative, à une alternance intégrative qui vise à donner un rôle prépondérant au lieu de stage.

Jusqu'à présent, la responsabilité d'évaluation était dissociée de la responsabilité d'encadrement (les formateurs de l'IFSI allaient évaluer les étudiants sur le terrain de stage tandis que l'encadrement des étudiants était assuré par les infirmiers)

Aujourd'hui, un nouveau rôle apparaît sous la dénomination de « tuteur de stage » -au sens de la réforme- qui englobe la responsabilité de l'encadrement pédagogique en stage et de l'évaluation des compétences acquises.

Dans ce nouvel « univers » du stage, une pluralité « d'acteurs » (dont certains sont nouveaux) intervient sous la responsabilité fonctionnelle du tuteur. Ce sont :

- le maître de stage (souvent le cadre de santé) qui est responsable de l'organisation et du suivi de l'encadrement de l'étudiant en stage,
- le formateur référent du stage qui aide l'étudiant à faire le lien entre les connaissances théoriques étudiées en école d'infirmière et le contexte du stage,
- le professionnel de proximité qui assure le suivi et la formation de l'étudiant,
- l'étudiant dont l'objectif est de développer des savoirs et compétences professionnels.

Pour que cet ensemble -au regard des exigences de la réforme- fonctionne de manière optimale dans les établissements de santé accueillant de nombreux stagiaires, le tuteur devra se situer à la confluence des préoccupations et des mises en œuvre et aura pour rôle et missions de « manager le tutorat et ses acteurs ».

C'est l'objet de cette formation proposée en partenariat (Université-CUFCo, IFSI, IFSO) qui s'articule autour de 3 axes incontournables et complémentaires :

- l'axe pédagogique,
- l'axe « managérial »,
- l'axe « projet »,

afin de donner à ce parcours la pleine dimension des compétences requises par l'exercice de la nouvelle fonction de tuteur.

Organisation de la formation	
<p><b><u>Durée totale de la formation :</u></b> 126 heures</p>	
<p><b><u>Calendrier de la formation (début, fin...):</u></b>  Mai année n Décembre année n</p>	
<p><b><u>Organisation pédagogique (en cas d'alternance) :</u></b>  <i>Voir annexe 2</i></p>	
<p><b><u>Equipe pédagogique prévisionnelle :</u></b>  <i>Voir annexe 3</i></p>	
Validation	
<p><b><u>Modalités de contrôle des connaissances et de validation :</u></b>  <i>Voir annexe 4</i></p>	
<p><b><u>Rédaction d'un mémoire</u></b>      Oui <input type="checkbox"/>      Non <input checked="" type="checkbox"/></p>	

Annexe 1  
MAQUETTE DES ENSEIGNEMENTS

*Indiquer l'organisation détaillée des enseignements dans le tableau ci-dessous.*

*Pour une formation modularisée (validation module par module) choisir un intitulé de module précisant bien le type de compétence acquise au cours de ce module.*

Module (N° Unité d'enseignement)	Compétences attendues	Contenus	Durée (eq TD)
Module 1  PROJET TUTORAL	Concevoir la mise en œuvre d'un projet de tutorat au sein d'un établissement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les attentes, fixer les objectifs et définir les caractéristiques d'un projet, préciser les enjeux et les résultats attendus</li> <li>- Définir et articuler les étapes du projet</li> <li>- Planifier le projet avec réalisation d'un GANTT</li> <li>- identifier et mobiliser les ressources (matérielles, financières et humaines) du projet</li> </ul>	42 h
Module 2  PRATIQUES TUTORALES	Accompagner l'apprenant dans l'acquisition ou le perfectionnement de pratiques professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- identifier les concepts clé liés à l'apprentissage</li> <li>- réfléchir et se projeter par rapport aux différents rôles et missions des acteurs du tutorat</li> <li>- Concevoir et mettre en œuvre les outils et méthodes d'un tutorat efficace (accueil, intégration, évaluation)</li> <li>- approches développées à partir d'une situation d'apprentissage (fil conducteur) servant d'illustration et de simulation</li> </ul>	42 h
Module 3  ANIMATION EQUIPE TUTORALE	Animer l'équipe tutorale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- identifier le contexte et les différentes dimensions de la fonction d'animation d'une équipe tutorale</li> <li>- développer ses aptitudes à l'écoute, à la compréhension, à la transmission des informations</li> <li>- conduire un entretien (d'évaluation)</li> <li>- accompagner le développement des compétences</li> <li>- appréhender les phénomènes et mécanismes de fonctionnement d'un groupe</li> <li>- acquérir, développer et maîtriser des méthodes d'animation et de conduite de réunions</li> <li>- repérer, analyser et résoudre des situations conflictuelles</li> </ul>	42 h

*Annexe 2*  
*SCENARIO PEDAGOGIQUE*

Pour un dispositif en alternance, décrire l'enchaînement des différents modules enseignés à l'université et des périodes en entreprise

La formation se décompose en 6 regroupements de 3 jours consécutifs par mois

Chaque regroupement comporte un jour consacré à chaque thématique (projet tutoral, pratique tutorale, animation équipe tutorale)

Afin de donner cohérence et pertinence au parcours de formation, une situation concrète impliquant les 3 thématiques sert de fil conducteur au déroulé pédagogique

*Annexe 3*  
*EQUIPE PEDAGOGIQUE PREVISIONNELLE*

<b>Nom</b>	<b>Statut-Discipline</b>	<b>Module</b>	<b>Coordonnées</b>
Yves MEIGNEN	PRAG Gestion	Projet tutorial	Université IUT
Eric SCRAFSTETTER	PRAG Informatique	Projet tutorial	Université CUFCo
Gilles LEVY	Consultant	Projet tutorial	Université CUFCo
Catherine YVINEC	Formateur IFSI	Pratiques tutorales	IFSI
Pascal ASCENSIO	Directeur IFSI	Pratiques tutorales	IFSI
Fabienne GUETNY	Formatrice IFSO	Animation équipe tutorale	IFSO
Catherine LEBORGNE	Consultante IFSO	Animation équipe tutorale	IFSO

*Annexe 4*  
*CONTROLE DES CONNAISSANCES et VALIDATION*

❖ **Contrôle des connaissances (description)**

A partir d'une démarche tutorale mise en œuvre dans son environnement professionnel, chaque participant devra réaliser un document écrit (à remettre en fin de formation) qui fera l'objet d'une présentation orale.

❖ **Conditions de validation (de délivrance du diplôme)**

Est déclaré admis le candidat qui a obtenu la moyenne de 10/20 à l'ensemble : travail écrit et présentation orale.

Annexe 5  
BUDGET PREVISIONNEL

**BUDGET FORMATION QUALIFIANTE OU DIPLOMANTE (CU, DU)**

<b>INTITULE DE LA FORMATION :</b> Manager le tutorat et ses acteurs au sein des établissements de santé	
<b>Composante</b>	<b>CUFCo IFSO IFSI</b>
<b>Responsable pédagogique</b>	Eric FRAPPIER Geneviève HUEZ Pascal Ascencio
Début et Fin d'action	Mai 2010 - Décembre 2010
Nombres d'heures de formation (hors stage et projets tutorés))	126
Nombre de stagiaires-Taux h/groupe-Taux h/stagiaire	7                      110,56                      15,79
C.R. :	
N° DE LA CONVENTION :	

<b>RECETTES</b>				<b>DEPENSES</b>		
				<b>DEPENSES DIRECTES (Dd)</b>		
<b>FORMATION CONTINUE</b>				1 - Enseignement (charges comprises) <i>Titulaires, vacataires</i>	0,00	
				2 - Enseignement <i>convention</i>	12600,00	
				3 - Rémunération Resp.pédag	13,60 HTD	
	Nbre	Tarif	Total	4 - Location ( <i>salles, Matériel</i> )		
Individuels			0,00	5 - Documentation	126	
Demandeurs d'emploi			0,00	6 - Reprographie	88,20	
Entreprises	7	1 990,00	13930,00	7 - Publicité	0,00	
CIF			0,00	8- Déplacements, restauration, logement...	0,00	
Droits inscrit°	7	175,57	1228,99	9 - Autres frais annexes	0,00	
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	<b>RECETTES</b>	<b>15 158,99</b>	<b>Total Dd</b>	<b>12814,20</b>	
				<b>DEPENSES INDIRECTES (Di)</b>		
				<b>13% recettes = Total Di</b>		<b>1970,67</b>
				Di	Nbre Heures	Taux horaire Di <sup>1</sup>
				1971	126	<b>15,64</b>
				<b>TOTAL DEPENSES (Dd+Di)</b>		<b>14784,87</b>
				<b>Solde (Recettes - Dépenses)</b>		<b>374,12</b>

## FICHE D'EVALUATION DE LA FORMATION par les stagiaires

### 1- PRATIQUE PEDAGOGIQUE

**La préparation à ce CU vous apparaît- elle, dans son ensemble :**

très positive       positive       Insuffisante       très insuffisante

**Le nombre d'heures dévolu au D.U vous semble t-il :**

suffisant       insuffisant

**Les supports pédagogiques (ouvrages de références, photocopiés, tirages) sont-ils :**

suffisants       insuffisants       trop lourds

**Avez-vous rencontré des problèmes pédagogiques ?**

si OUI, lesquels ?

**Quelles améliorations pourraient être apportées ?**

### 2- RELATIONS AVEC L'ENSEIGNANT

**L'animation vous semble t-elle :**

suffisante       insuffisante       trop technique

**La ponctualité vous semble t-elle :**

très satisfaisante       satisfaisante       peu satisfaisante

**La qualité de vos relations avec l'enseignant a-t-elle été :**

très satisfaisante       satisfaisante       peu satisfaisante

**Quelles améliorations pourraient être apportées ?**

### 3- ORGANISATION GENERALE

**Rencontrez-vous des difficultés sur le plan administratif ?**

OUI       NON

si OUI, lesquelles

**L'organisation générale (informations, planning, ...) vous semble-t-elle :**

très satisfaisante       satisfaisante       peu satisfaisante

**Quelles améliorations pourraient être apportées ?**

### 4- AUTRES OBSERVATIONS ET SUGGESTIONS

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

28 janvier 2010

Point 6  
INFORMATIONS : DECISIONS  
PRISES PAR LE PRESIDENT PAR  
DELEGATION

**Information : conventions signées du président par délégation**

Conformément à l'article L712-3 du code de l'Education, le président rend compte, dans les meilleurs délais, au conseil d'administration des décisions prises en vertu de sa délégation.

**INFORMATION : CONVENTIONS SIGNEES DU PRESIDENT PAR DELEGATION****SAIC**

<b>Co-contractant</b>	<b>Objet</b>	<b>Date signature</b>
Z CUBE	Accord de confidentialité	06/02/2009
CEMAGREF	Financement de l'étude "Traceurs de contamination fécale des eaux de surface"	18/03/2009
SURFACTIS TECHNOLOGIE	Avenant à l'accord-cadre conclu entre Surfactis et l'Université. Prolongation de 3 ans.	15/06/2009
CONSERVATOIRE REGIONAL DES RIVES DE LA LOIRE	Mise à disposition de données avec l'université de Tours et le Conservatoire Régional des Rives de la Loire	08/07/2009
VALINOV	Analyses LC-MS et intro directe ESI-IT	03/09/2009
IPRS	Mesure de la conductivité thermique de systèmes de peinture	07/09/2009
OSEO	Contrat pour le soutien d'un projet d'innovation en matières de nanocapsules lipidiques	05/10/2009
KROMATON	Convention de mise à disposition de locaux	07/10/2009
LE CERNH	Evaluation de l'absorption digestive du silicium dans un complément alimentaire	13/10/2009
CHU	Convention pour la mise à disposition d'un personnel du CHU d'Angers aux travaux de l'Université	19/10/2009
N'ERGY	Contrat de consultance avec le laboratoire LINA	03/11/2009
GIFFARD	Mise à disposition du Zétamètre ZS	13/11/2009
ESA ANGERS	Mise à disposition du Granulomètre laser	13/11/2009
OSEO	Contrat pour le soutien d'un projet d'innovation en matières de preuve de concept en rapport avec la cytokine oncostatin	16/11/2009
UFR PHARMACIE	Mise à disposition des locaux de la PFT aux étudiants de l'ISSBA	16/11/2009
CHU	Avenant n°4 à la convention remboursement d'achat de licences SAS	26/11/2009
DIAG GENE	Convention d'accès aux locaux	01/12/2009
LA REUNION	Résiliation d'un contrat de prestations de service en raison de la perte du savoir-faire des techniques protéomiques à la PFT de Biologie moléculaire	03/12/2009
MEDISEPT CONSEIL	Avenant n°2 au contrat de collaboration de recherche signé le 11/04/2008	28/12/2009

## Recherche

Financier ou Convention	Programme ou Projet	Signataires Université	Date Signature du Président
Convention de reversement	<u>Convention de reversement Inserm/UA</u> Projet CIMATH, dépenses de personnel	Laboratoire Cytokines, H Gascan	16/03/2009
ANR	<u>Appel à Projet ANR/09/VIRAGE</u> Projet VIRAGE : Stratégies innovantes pour une réduction de l'usage des répulsifs et insecticides dans la lutte-anti-vectorielle comme agent synergisant.	Laboratoire RCIM, B Lapied	18/03/2009
Convention de reversement	<u>Convention Université de Bretagne / Université d'Angers</u> Projet Vectorisation Ouest Genopole financé par les régions Bretagne et Pays de Loire	IVP, JP Benoit	31/03/2009
Convention de reversement	<u>Convention de reversement Inserm/UA</u> Annule et remplace la convention de reversement signée le 16/03/09 : Calendrier de versements modifié	Laboratoire Cytokines, H Gascan	16/03/2009
Convention de reversement	<u>Convention de reversement UA/ INRA</u> Frais d'installation James DAT	UMR	14/05/2009
Convention de reversement	<u>Convention de reversement UA / CNRS</u> Reversement de fonds au CNRS dans le cadre du projet financé par la Ligue Contre le Cancer (Comité de Maine et Loire et Comité de Vendée) intitulé Exploration non invasive du microenvironnement tumoral par résonance magnétique.	Laboratoire IVP, JJ Le Jeune	28/05/2009
Convention de financement Région	<u>Convention Région / UA n° 2009-04254</u> Projet HSP-HC (Habitat Partagé pour le Handicap Cognitif) dans le cadre de l'appel à projet DESIN'IN	Laboratoire PPI, D Legall	05/06/2009
Convention de reversement	<u>Convention de reversement Mme Talantikite / UA</u> Remboursement de Mme Talantikite à l'université pour avance des frais de petit équipement microbiologique	Laboratoire LASBA (SONAS)	10/07/2009
Accord de consortium	<u>Accord de consortium projet XANTHOST</u> Accord de consortium stipulant, entre autres, les modalités de versement de l'INRA à l'Université d'Angers de la somme de 10.000€, conformément à la convention région PDL / INRA n°2008 08525.	Laboratoire PaVé et laboratoire HIFIH	12/06/2009
Convention de reversement	<u>Convention de reversement de fonds INRA / UA</u> reversement de 8.372€ par l'INRA à l'UA pour l'acquisition d'un appareil PCR quantitative en temps réel dans le cadre du programme	Laboratoire SAGAH	12/06/2009
Convention	<u>Convention CEMAGREF - Laboratoire LEESA - Mr COMMUNAL</u>	Laboratoire LEESA	08/09/2009
ANR	<u>Demande de subvention ANR</u> Projet Autosimilaire - Resp scientifique : P Graczyk	Laboratoire LAREMA	09/09/2009
Convention de reversement	<u>Convention de reversement UA/CHU</u> Recrutement de deux Ingénieurs sur le projet Région DC VACE	Laboratoire BNVI	15/09/2009
Convention de reversement	<u>Convention de reversement Inserm/UA</u> Financement d'équipement scientifique Spherisator -	Laboratoire Cytokines, H Gascan	15/09/2009
Annexe financière	<u>Annexe financière projet ANR CARTOMATIC</u> demande d'aide ANR de 173.600€ pour réalisation du projet ANR CARTOMATIC - Laboratoire LAREMA, Mr Philippe LUCIDARME	Laboratoire LAREMA	07/10/2009

Point 9 – INFORMATIONS : DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT PAR DELEGATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Convention de financement Région	<u>Projet DCVACE</u> Aide accordée : 257.700€ - projet DC VACE, responsable scientifique M.A. CUSTAUD	Laboratoire BNVI	29/09/2009
Convention de financement Région	<u>Projet LigéRO</u> Aide accordée : 139.000€ - projet LigéRO, responsable scientifique E PINSON	Laboratoire LISA	29/09/2009
Convention de financement Région	<u>Projet QUALISEM</u> Aide accordée : 781.700€ - projet QUALISEM, responsable scientifique O. LEPRINCE	Laboratoire PMS	29/09/2009
Convention de financement Région	<u>Projet MODEMAVE</u> Aide accordée : 52.400€ - projet MODEMAVE responsable scientifique L. CHAUMONT	Laboratoire LAREMA	29/09/2009
Convention de financement DGCIS	<u>Projet ReV-TV</u> Aide accordée : 199 823.60€ - projet ReV-TV responsable scientifique P. RICHARD	Laboratoire LISA	12/11/2009
Convention de reversement INRA /UA	<u>Projet COSAVE</u> Avenant n°1 : nouvelle répartition des sommes suite à désistement d'un partenaire	UMR PaVé - Philippe Simoneau	19/11/2009
Convention de partenariat	<u>Projet EQUIMOSE</u> Accord de consortium	Laboratoire LISA - C Cavaro-Menard	30/11/2009
ANR	<u>Projet ERANET LYMPHOTARG</u> Maquette financière - Aide accordée : 219 049€ - Responsable scientifique : JP BENOIT	Laboratoire IVP - JP BENOIT	21/12/2009
Convention de reversement INRA /UA	<u>Spectrofluorimètre pour UMR PMS</u> Financement de 10.000€ par l'INRA à l'acquisition d'un Spectrofluorimètre	Laboratoire UMR PMS - Olivier LEPRINCE	22/12/2009
Convention de stage UA/ Inserm	<u>Convention de stage</u> Stage de N Benallègue dans UMR_S 646 (IVP). Gratification versée par l'Inserm	Laboratoire IVP - JP BENOIT	21/12/2009
Convention de reversement GIP Cancéropôle GO / UA	<u>Convention de reversement financement Post doctorant</u> financement par GIP Cancéropôle Grand Ouest du Post Doctorant Murielle Corvaisier au sein du laboratoire Immunothérapie - Yves Delnest	Laboratoire Immunothérapie - Y DELNESTE	21/12/2009

## Relations internationales

Pays-Ville	Université	Intitulé de l'accord	Type	Début	Fin	Date de signature de M. Martina
Mali, Bamako	Université de Bamako	Accord de coopération	bilatéral	2009	2014	26/10/2009
Roumanie, Timisoara	Université de l'Ouest de Timisoara	Accord de coopération	bilatéral	2009	2014	04/11/2009
Mexique, Mérida	Universidad Autonoma de Yucatan	Accord de coopération	bilatéral	2009	2014	13/11/2009
Argentine, Bahia Blanca	Universidad Nacional del Sur	Accord de coopération	bilatéral	2009	2014	17/11/2009
Chine, Guangzhou	Université Sun-Yat-Sen	Accord de coopération	bilatéral	2009	2014	21/12/09
Chine, Wuhan	Université Huazhong des Sciences et Technologies de Wuhan	Accord de coopération	bilatéral	2009	2014	21/12/09
Chine, Wuhan	Université Huazhong des Sciences et Technologies de Wuhan	Accord de collaboration scientifique	Multilatéral	2009	2014	22/12/09
Argentine, Mendoza	Universidad de Congreso	Accord de coopération	Bilatéral	2009	2014	22/12/09

## Service juridique

PARTENAIRES	OBJET	N°	DATE DE SIGNATURE
AGROCAMPUS OUEST, LEGTA, Lycée Jean Moulin/ UA (IUT)	licence professionnelle "Biotechnologies", spécialité "biologie analytique et expérimentale des micro-organismes, du végétal et de l'animal"	90-09	02/10/2009
Chambre départementale d'agriculture 49 + 4 autres partenaires/ UA (IUT)	licence professionnelle "Agronomie", "Traçabilité des filières, qualité des produits agricoles et valorisation"	91-09	06/10/2009
Musée de l'ardoise/UA	refonte de la salle de géologie	104-09	03/11/2009
AFPA Martinique/UA (ITBS)	DU "management territorial des services à la personne"	156-09	30/09/2009
Pierre DURAND/ UA (Esp cult)	contrat engagement artiste : jazz club	219-09	5/11/2009
UCO/UA (Sumpps)	partenariat pour visites médicales des étudiants de l'UCO	236-09	15/10/2009
UCO/UA (Sumpps)	utilisation des locaux de l'UCO pour les visites médicales	237-09	15/10/2009

Point 9 – INFORMATIONS : DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT PAR DELEGATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Lycée Chevrollier / UA (IUT Cholet)	licence professionnelle "Production Industrielle, spécialité Ingénierie des Machines Spéciales"	241-09	12/11/2009
ESA Angers/UA (Sumpps)	médecine préventive étudiants hors université	252-09	21/10/2009
Société Bio3G/ GAEC Le Melinais, Beujean Frères/ UA	engagement de confidentialité	259-09	17/11/2009
Ville d'Angers/UA	convention relative à l'exposition "Darwin, mission Galapagos"	284-09	09/10/2009
Ville d'Angers/UA (BU)	partenariat double exposition Artothèque/Galerie 5	297-09	06/11/2009
Terre des sciences/UA	partenariat Fête de la science	298-09	03/11/2009
Association Ange et cirque/UA (csu)	mise en oeuvre de la formation aux arts du cirque	302-09	19/11/2009
Ville de Cholet/UA	accueil d'une exposition d'arts plastiques : Vincent MAUGER	304-09	21/10/2009
Lycée Chevrollier/UA (IUT)	utilisation locaux, machines et prise en charge professeurs pr enseignement sur la plate-forme	306-09	12/10/2009
Association Cinémas d'Afrique/UA (Esp cult)	utilisation régulière de locaux	307-09	05/10/2009
Blaise DESOL/UA (Esp cult)	contrat engagement artiste	310-09	09/10/2009
Antoine DAVID/UA (Esp cult)	contrat engagement artiste	311-09	09/10/2009
David CARCAUD/UA (Esp cult)	contrat engagement artiste	312-09	09/10/2009
Association CGEMS/UA (Médecine)	utilisation ponctuelle de locaux	313-09	09/10/2009
Association culturelle en Santé Mentale/UA (Médecine)	utilisation ponctuelle de locaux	314-09	13/10/2009
Collège des généralistes enseignants et maîtres de stage/UA (Médecine)	utilisation ponctuelle de locaux	316-09	14/10/2009
Conseil Général 49/UA (Lettres)	utilisation ponctuelle de locaux	317-09	14/10/2009
UGSEL Pays de la Loire/UA	utilisation ponctuelle de locaux : judo	318-09	14/10/2009
AGRO CAMPUS OUEST/UA (Csu)	utilisation régulière de locaux : escalade	319-09	14/10/2009
CNFPT Pde L/UA (Csu)	autorisation d'utilisation ponctuelle de locaux : grande salle	321-09	14/10/2009
Laurent GOUBIOUD/UA (Esp cult)	contrat d'engagement d'artiste	322-09	14/10/2009
YOLK/UA (Esp cult)	contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle	323-09	19/10/2009
NTA-CDN/UA (Esp cult)	partenariat dans le cadre de la création du DU "Théâtre(s)"	324-09	09/11/2009
Université numérique francophone des sciences de la santé et du sport (UNF3S) / UA	modalités de collaboration pour réalisation du projet " préparation à l'internat"	325-09	08/10/2009

Point 9 – INFORMATIONS : DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT PAR DELEGATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Université numérique francophone des sciences de la santé et du sport (UNF3S) / UA	modalités de collaboration pour réalisation du projet " médiation ressources pédagogiques et co-pilotage UNSPF"	326-09	08/10/2009
DDTEFP/UA (Droit)	prestation de service "enseignement" M. GAURIAU	332-09	04/11/2009
Association Cow Lick-Cie Gianni Joseph/UA (Esp cult)	cession du droit d'exploitation d'un spectacle "égoïstes"	334-09	05/11/2009
Rectorat de Nantes/UA (IUT)	formation de formateurs domaine SVT	335-09	12/11/2009
SMRA/UA (Droit)	autorisation d'utilisation ponctuelle de locaux	336-09	21/10/2009
IA 49/UA (Lettres)	utilisation ponctuelle de locaux	337-09	21/10/2009
Collège Molière Beaufort-en-Vallée/UA (Csu)	utilisation ponctuelle de locaux	339-09	21/10/2009
Global Média Santé/UA (Médecine)	utilisation ponctuelle de locaux : épreuves nationales classantes	340-09	21/10/2009
ALBERTO Lucie / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant Master 1 Informatique	341-09	26/10/2009
ASSERAY David / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant Master 1 Informatique	342-09	26/10/2009
CHAUVELLIER Romaric / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant Master 1 Informatique	343-09	26/10/2009
CHEN Jianming / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant Master 1 Informatique	344-09	26/10/2009
DECHATRE Maxime / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant Master 1 Informatique	345-09	26/10/2009
DROUET Delia / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant Master 1 Informatique	346-09	26/10/2009
GUENNEUGUES Yann / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant Master 1 Informatique	347-09	26/10/2009
HERMOUET Maxime / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant Master 1 Informatique	348-09	26/10/2009
HUSEINI Besar / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant Master 1 Informatique	349-09	26/10/2009
JOLIVET Sylvain / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant Master 1 Informatique	350-09	26/10/2009
MAHAMAT DJAMOUS Abdelkrim / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant Master 1 Informatique	351-09	26/10/2009
MERCK Madlyn / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant Master 1 Informatique	352-09	26/10/2009

Point 9 – INFORMATIONS : DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT PAR DELEGATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MERKLING Valerian / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant Master 1 Informatique	353-09	26/10/2009
PEOC'H Mikael/UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant Master 1 Informatique	354-09	26/10/2009
RAMANANARIVO Solohery / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant Master 1 Informatique	355-09	26/10/2009
RICHARD Vincent / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant Master 1 Informatique	356-09	26/10/2009
ROULT Matthieu / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant Master 1 Informatique	357-09	26/10/2009
SEVERE Laurent / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant Master 1 Informatique	358-09	26/10/2009
ARNAULT Antoine / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant Licence Pro Informatique	359-09	27/10/2009
BAGUET Romain / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant Licence Pro Informatique	360-09	27/10/2009
BEAUFFRETON Romain / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant Licence Pro Informatique	361-09	27/10/2009
BENARD Julien /UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant Licence Pro Informatique	362-09	27/10/2009
BERTHELEMY Emilien / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant Licence Pro Informatique	363-09	27/10/2009
CARREEL Jean / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant Licence Pro Informatique	364-09	27/10/2009
DESPREZ Adrien / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant Licence Pro Informatique	365-09	27/10/2209
EKANGA Pascal Aimé / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant Licence Pro Informatique	366-09	27/10/2009
GROLEAU Julien / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant Licence Pro Informatique	367-09	27/10/2009
HERVE Anthony / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant Licence Pro Informatique	368-09	27/10/2009
LASSALLE Thibaud / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant Licence Pro Informatique	369-09	27/10/2009
LE CORVAISIER / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant Licence Pro Informatique	370-09	27/10/2009

## Point 9 – INFORMATIONS : DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT PAR DELEGATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LE TALLUDEC Rémi / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant Licence Pro Informatique	371-09	27/10/2009
MERCIER David / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant Licence Pro Informatique	372-09	27/10/2009
MOISAN Pauline / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant Licence Pro Informatique	373-09	27/10/2009
NAULLEAU Marine / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant Licence Pro Informatique	374-09	27/10/2009
NICOLAS Florian / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant Licence Pro Informatique	375-09	27/10/2009
PASQUIER Kévin / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant Licence Pro Informatique	376-09	27/10/2009
PATTE Mikael / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant Licence Pro Informatique	377-09	27/10/2009
POURCHASSE Hervé / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant Licence Pro Informatique	378-09	27/10/2009
SECK Jean-Louis / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant Licence Pro Informatique	379-09	27/10/2009
THEBAULT Dimitri / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant Licence Pro Informatique	380-09	27/10/2009
VAUBIEN Loïc / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant Licence Pro Informatique	381-09	27/10/2009
AVRIL Mathieu / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant MASTER 2 PRO CDSII	382-09	27/10/2009
BOUKRIF Souad / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant MASTER 2 PRO CDSII	383-09	27/10/2009
CARPAYE Thomas / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant MASTER 2 PRO CDSII	384-09	27/10/2009
CERCLEUX Thibault / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant MASTER 2 PRO CDSII	385-09	27/10/2009
GAMPIKA GOLALI Mavy / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant MASTER 2 PRO CDSII	386-09	27/10/2009
GARREAU Pierre-Jean / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant MASTER 2 PRO CDSII	387-09	27/10/2009
GUERIN Florian / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant MASTER 2 PRO CDSII	388-09	27/10/2009

## Point 9 – INFORMATIONS : DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT PAR DELEGATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

GUITTON Denis / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant MASTER 2 PRO CDSII	389-09	27/10/2009
KESLER Jean-Charles / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant MASTER 2 PRO CDSII	390-09	27/10/2009
LE QUERE Damien / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant MASTER 2 PRO CDSII	391-09	27/10/2009
MASSIOT Paul / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant MASTER 2 PRO CDSII	392-09	27/10/2009
ONDONGO Mbossa / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant MASTER 2 PRO CDSII	393-09	27/10/2009
OUEDRAOGO Aloys / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant MASTER 2 PRO CDSII	394-09	27/10/2009
SALMON Julien / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant MASTER 2 PRO CDSII	395-09	27/10/2009
SYLLA Séga / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant MASTER 2 PRO CDSII	396-09	27/10/2009
VASQUEZ TALAVERA Ezequiel / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant MASTER 2 PRO CDSII	397-09	27/10/2009
ZHUANG Peng / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant MASTER 2 PRO CDSII	398-09	27/10/2009
ALI Zahariri / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant Licence 3 Informatique	399-09	29/10/2009
ASSERAY Mathias / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant Licence 3 Informatique	400-09	29/10/2009
BADIH Yassine / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant Licence 3 Informatique	401-09	29/10/2009
BEATRIX Christopher / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant Licence 3 Informatique	402-09	29/10/2009
BODEREAU François / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant Licence 3 Informatique	403-09	29/10/2009
BOIZARD Zoé / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant Licence 3 Informatique	404-09	29/10/2009
BONDIGUEL Julien / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant Licence 3 Informatique	405-09	29/10/20098
CHEVALLIER François / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant Licence 3 Informatique	406-09	29/10/2009

Point 9 – INFORMATIONS : DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT PAR DELEGATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CORNUAU Fabien / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant Licence 3 Informatique	407-09	29/10/2009
COTINET Guillaume / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant Licence 3 Informatique	408-09	29/10/2009
COUDRAY Alexandre / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant Licence 3 Informatique	409-09	29/10/2009
DODIN François / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant Licence 3 Informatique	410-09	29/10/2009
FERON Valentin / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant Licence 3 Informatique	411-09	29/10/2009
FILLAUDEAU Sébastien / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant Licence 3 Informatique	412-09	29/10/2009
FRADIN Xavier / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant Licence 3 Informatique	413-09	29/10/2009
FRESLON Thomas / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant Licence 3 Informatique	414-09	29/10/2009
GARREAU Fabien / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant Licence 3 Informatique	415-09	29/10/2009
GAUTIER Gaëtan / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant Licence 3 Informatique	416-09	29/10/2009
GILLE Etienne / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant Licence 3 Informatique	417-09	29/10/2009
GRIMAULT Romain / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant Licence 3 Informatique	418-09	29/10/2009
HAOUAS Amir / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant Licence 3 Informatique	419-09	29/10/2009
LAMBERT Claire / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant Licence 3 Informatique	420-09	29/10/2009
LE LAIN Yves-Mathieu / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant Licence 3 Informatique	421-09	29/10/2009
LECHAT Thomas / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant Licence 3 Informatique	422-09	29/10/2009
LEJEUNE Romain / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant Licence 3 Informatique	423-09	29/10/2009
LOTRAM Marie / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant Licence 3 Informatique	424-09	29/10/2009

Point 9 – INFORMATIONS : DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT PAR DELEGATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MAILLOT Pierre / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant Licence 3 Informatique	425-09	29/10/2009
MARS Romain / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant Licence 3 Informatique	426-09	29/10/2009
MORON Samuel / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant Licence 3 Informatique	427-09	29/10/2009
RIBEIRO Tony / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant Licence 3 Informatique	428-09	29/10/2009
SCLAVO Thomas / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant Licence 3 Informatique	429-09	29/10/2009
SUBILEAU Thomas / UA (Sciences)	prêt matériel informatique étudiant Licence 3 Informatique	430-09	29/10/2009
Université Claude Bernard/ CROUS/UA (IUT)	formation dans le cadre du programme bourses franco- algériennes	432-09	18/11/2009
Groupe ESA/CROUS/ UA (IUT)	formation dans le cadre du programme bourses franco- algériennes	433-09	18/11/2009
ENITIAA/CROUS/UA (IUT)	formation dans le cadre du programme bourses franco- algériennes	434-09	18/11/2009
CROUS /UA	formation dans le cadre du programme bourses franco- algériennes	435-09	18/11/2009
Association Inter-Campus/UA (Droit)	utilisation ponctuelle de locaux universitaires : formation des étudiants associatifs par filières	436-09	05/11/2009
AESA/UA (Csu)	utilisation ponctuelle de locaux universitaires : tchouk ball, kin ball...	437-09	05/11/2009
Université de Tours/ CROUS/ UA (Sciences)	formation dans le cadre du programme bourses franco- algériennes	438-09	18/09/2009
Sté D'ACCUEIL/UA (Sciences)	mise à disposition de locaux pr l'installation d'appareils distributeurs automatiques (boissons, produits alimentaires)	439-09	09/11/2009
MESR-stsi c1/UA	attribution d'une subvention ds le cadre du plan de relance déploiement podcast/wifi	440-09	09/11/2009
UCO(IFEPSA)/UA (ITBS)	avenant n° 2 à la convention 119-09 du 14 avril 2009	441-09	12/11/2009
CGEMS /UA (Médecine)	utilisation ponctuelle de locaux : séminaire pédagogique	442-09	12/11/2009
CGEMS /UA (Médecine)	utilisation ponctuelle des locaux : séminaire de formation médicale	443-09	12/11/2009

Point 9 – INFORMATIONS : DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT PAR DELEGATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LEGTA Le Fresne/UA (Csu)	mise à disposition d'un terrain en herbe, de douches et vestiaires pr activité rugby	445-09	12/11/2009
Théâtre du Totem/UA (Esp cult)	contrat de coproduction	447-09	07/12/2009
Lyc Privé Mongazon/UA (Sumpss)	surveillance médicale des étudiants en imagerie médicale	451-09	17/12/2009
Université du Maine / UA (Médecine)	convention relative à la 1ère année du premier cycle des études médicales (PCEM1)	453-09	13/11/2009
INHP/UA (Sciences)	partenariat dans le cadre du M2 P co-habilité Eco-ingénierie des zones humides et biodiversité : avenant n° 2	455-09	19/11/2009
INHP/UA (Sciences)	partenariat dans le cadre de la lic profile manager en entreprises d'horticulture et de paysage : avenant n° 2	456-09	19/11/2009
INHP/UA (Sciences)	partenariat dans le cadre du M2 R biologie végétale intégrative : avenant n° 2	457-09	19/11/2009
INHP/UA (Sciences)	partenariat dans le cadre du M2 P technologie du végétal et productions spécialisées : avenant n° 2	458-09	19/11/2009
Association GENEPI/UA (Droit)	utilisation ponctuelle de locaux : conférence la citoyenneté en prison	459-09	19/11/2009
Centre INRA Angers-Nantes/UA (Droit)	utilisation ponctuelle de locaux : colloque ISAFRUIT	460-09	19/11/2009
AESA/UA (Csu)	mad M. Zaitouni (encadrement volley-ball)	461-09	19/11/2009
Cie GAIA/UA (Esp cult)	contrat de cession dans le cadre de "la grande soirée de l'impro"	462-09	07/12/2009
Pierrick MENUAU/UA (Esp cult)	contrat engagement artiste	464-09	23/11/2009
Mourad Benhammou/UA (Esp cult)	contrat engagement artiste	465-09	23/11/2009
Guillaume Robert/UA (Esp cult)	contrat engagement artiste	466-09	23/11/2009
Association Cie Bel Viaggio/UA (Esp cult)	prestation de service : réalisation de masques	471-09	10/12/2009
Jean-Louis POMMIER/UA (Esp cult)	contrat d'engagement d'artiste : formation Pierrick MENUAU quintet	472-09	30/11/2009
Lycée Renaudeau Cholet/UA (Csu)	utilisation des locaux du lycée pr les activités sportives étudiantes	473-09	30/11/2009
Ville de Cholet/UA (Csu)	utilisation des équipements sportifs de la ville pr escalade et basket	474-09	02/12/2009
ESPACE FEMMES/UA (Droit)	utilisation ponctuelle de locaux, à titre gratuit : violence femmes	475-09	30/11/2009
CESAME secteur 2/UA (Médecine)	utilisation ponctuelle de locaux : conférence psychiatrie	476-09	30/11/2009
Ligue Régionale de basket ball/UA (Csu)	utilisation ponctuelle de locaux	477-09	30/11/2009

Point 9 – INFORMATIONS : DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT PAR DELEGATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Cholet Sports Loisirs/UA (Csu)	utilisation d'équipement sportif pr activité natation 2009-2010	479-09	02/12/2009
INHP/Le Fresne/ESA/Pouillé/UA (Lettres)	lic profe coordonnateur de projets en aménagements paysagers : avenant n° 2 pr 2007-2008	480-09	15/12/2009
INHP/UA (Lettres)	master P spécialité paysages et médiations : avenant n° 1 pr 2007-2008	481-09	15/12/2009
Gaëtan NICOT/UA (Esp cult)	contrat d'engagement d'artiste soirée jazz club de l'UA	483-09	07/12/2009
AESA/UA(Csu)	avenant 1 à la convention de mise à disposition de M. Zaitouni pr 09-10	484-09	07/12/2009
AFORBAT Angers/UA (Csu)	utilisation régulière de locaux universitaires : escalade, badminton	485-09	07/12/2009
CFA CM/UA (Csu)	utilisation régulière de locaux : badminton	490-09	07/12/2009
Comité Départemental Badminton/UA (Csu)	utilisation régulière des locaux	494-09	sign 15/12/09
Association des groupes Amitié Turner /UA (Médecine)	utilisation ponctuelle de locaux	495-09	sign 15/12/09
Lycée Sacré Cœur/UA Csu)	utilisation régulière de locaux : musculation (contexte grippe h1n1)	496-09	17/12/09
Groupe ESA/UA (IUT)	mise à disposition de locaux par l'ESA : labo d'anatomie	497-09	21/12/2009
Conseil Général/UA (Droit)	utilisation ponctuelle de locaux : bilan de maintenance départemental des collèges publics	498-09	21/12/2009
Conseil général/ UA (ITBS)	réalisation d'études de faisabilité de projets innovants et événementiels au sein du patrimoine départemental	500-09	10/12/2009
CHU Angers/UA (Médecine)	accueil d'internes, stage du 2/11/09 au 2/05/10	502-09	22/12/2009